



ECOLE SUPERIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

Sous la direction d'Anne-Marie Doucet-Dahlgren

Stagiaires en formation au diplôme
d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)

Angélica Cofre

Géraldine Bauer

Laetitia Naud

Ecole Supérieure du Travail Social 8, Villa du Parc de Montsouris,
75014 Paris www.etsup.com



RAPPORT FINAL
D'ETUDE

LE PROJET INNOV 2010 CONSTITUE-T-IL DES
PERSPECTIVES INNOVANTES DANS L'INTERVENTION
SOCIO-EDUCATIVE EN EUROPE ?



Pour EUROCEF

Comité européen d'action spécialisée pour
l'enfant et la famille dans leur milieu de vie

OING présidée par Anna RURKA.

Sommaire

PARTIE 1 / DE LA COMMANDE A L'ETUDE	4
1/ CIRCONSCRIPTION DE LA COMMANDE	4
2 / LA DEFINITION DE L'ETUDE.....	8
PARTIE 2 / METHODOLOGIE	9
1 . LE DEROULEMENT DE L'ETUDE	9
2/ RECHERCHE DOCUMENTAIRE.....	9
3 / METHODE DE RECUEIL DES DONNEES.....	9
<i>3.1. Les entretiens avec les participants.....</i>	<i>10</i>
<i>3.2. Les entretiens avec les initiateurs</i>	<i>12</i>
<i>2.4. Autres méthodes proposées.....</i>	<i>14</i>
PARTIE 3 / EVALUATION DES EFFETS DU PROJET	15
1 / Le contexte européen : des perceptions divergentes.....	15
2 / Les problématiques économiques et sociales : des approches complémentaires	24
3 / Le partenariat européen : un élément moteur	29
4 / Les actions innovantes du projet : des évolutions notables	33
5 / La formation des intervenants sociaux : apprendre autrement.....	37
6 / Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide : s'ouvrir à d'autres approches	42
7 / Des perspectives : des attentes et des freins.....	46
PARTIE 4 / DE LA CONCLUSION AUX PRECONISATIONS..	50
1. Axe formation.....	51
2. Axe communication/publication	52
3. Axe du partenariat.....	52
4. Axe recherche et action.....	53



INTRODUCTION



Le commanditaire est le Comité Européen d'Action Spécialisée pour l'Enfant et sa Famille dans leur milieu de vie (Eurocef), une OING siégeant au conseil de l'Europe, maître d'œuvre d'un projet partenarial intitulé INNOV 2010, constituant l'objet de cette étude évaluative.

Les intérêts de ce projet sont considérables. Sa dimension européenne, marquée par son inscription dans les organisations européennes, principalement au sein du conseil de l'Europe, et sa participation aux principales orientations des politiques européennes, ouvre un large espace de découverte enrichissant et formateur. La question des enjeux politiques et sociaux, ainsi que celle du développement des pratiques professionnelles socio-éducatives dans l'évolution sociétale, est primordiale dans le contexte actuel des politiques sociales.

Dans une dimension européenne, cette étude soulève des questions de fond concernant les mutations des politiques sociales et les transformations des pratiques professionnelles. Le travail social change face à l'arrivée de nouvelles fonctions, voire de nouveaux métiers et face également à de nouvelles problématiques et politiques sociales. Les réponses socio-éducatives nécessitent d'être adaptées, voire innovées, empreintes de singularité, d'objectivité et de subjectivité pour répondre aux besoins des enfants et des familles en difficulté.

Le projet INNOV 2010 a pour objet, « les perspectives innovantes de l'intervention socio-éducative en Allemagne, Belgique, Pologne et France : usagers, bénévoles, travailleurs sociaux et étudiants en recherche et en dialogue ». Son originalité se manifeste dans un croisement de regards de différents acteurs autour d'actions variées dans une dimension humaine et créative. Ce projet est marqué par un désir de changement sociétal, dans des approches qui se veulent participatives, transversales et dans une préoccupation de coproduction et de transfert de savoirs théoriques et pratiques. En effet, une prise en compte des savoirs des acteurs du terrain (professionnels et usagers) dans les conceptions des politiques sociales est souhaitée. Aussi, le projet porte des principes éthiques fondamentaux, des idéologies croisées propices pour des orientations transformatrices des pratiques de l'aide.

Le projet INNOV2010 se présente comme un projet innovant dans le contexte des politiques européennes. Il s'inscrit dans les champs de l'éducation et la formation des professionnels du secteur de l'action sociale. L'objet de l'étude nous amène à délimiter plusieurs domaines d'exploration

nécessaire à la compréhension et l'entreprise de ce travail : l'innovation ; la formation ; la protection de l'enfance et la famille ; la pauvreté, la précarité et l'exclusion. Nous nous appuyons sur des éléments théoriques dans certaines parties de ce rapport, ayant investigués les intérêts théoriques et politiques du projet INNOV2010.

La première partie de ce document présente notre réflexion sur cette vaste commande d'étude. Elle engage dans une réflexion autour des attentes de celle-ci, en lien avec les différents objectifs du projet et des instances dans lesquelles il s'inscrit. La détermination de thèmes orientant cette étude évaluative, nous permet de présenter des objectifs clarifiés et les finalités de celle-ci.

Ainsi, nous proposons d'évaluer les effets individuels et collectifs des actions du projet INNOV2010 autour des thèmes déterminés par ces objectifs : le contexte européen, les problématiques économiques et sociales, le partenariat européen, les actions innovantes, la formation des intervenants sociaux, les pratiques professionnelles dans la relation d'aide et les perspectives du projet.

Pour réaliser l'étude de ce projet large dans ses dimensions spatiales et temporelles, et ambitieux dans ses objectifs, nous avons procédé à l'élaboration d'une démarche méthodologique de recueils de données qualitatives, nous paraissant la plus complète et appropriée. Notre démarche évaluative repose sur le croisement d'analyses issues d'entretiens auprès de participants, d'entretiens d'approfondissement auprès des initiateurs et d'une analyse documentaire. Celle-ci est explicitée dans la deuxième partie, exposant à la fois les outils construits et utilisés et le déroulement de nos démarches et réunions.

Le contenu de nos résultats et leurs analyses font l'objet de la troisième partie. Les principaux éléments sont relevés dans la conclusion qui constitue un support aux préconisations que nous pouvons émettre à l'issue de ce travail d'investigation, dans une quatrième partie.



1/ CIRCONSCRIPTION DE LA COMMANDE

La prise de connaissance de la commande, du fonctionnement d'EUROCEF et de son inscription dans des organisations européennes, et bien évidemment des origines et des objectifs du projet ainsi que la lecture de certains actes, permet d'orienter cette étude évaluative. Répondre à la commande et réussir à mener une démarche évaluative nous a amené à effectuer dès le départ de multiples recherches et recueillir des informations à la fois pragmatiques, propres au projet lui-même et à ses participants, et plus théoriques autour des institutions européennes et les textes législatifs. Ainsi, la compréhension de la commande permet de déterminer des thèmes, plus ou moins intriqués, qui la circonscrivent.

La commande est formulée par les questions suivantes « *Quels changements ce projet a-t-il produit tant au niveau individuel que collectif ? A-t-il favorisé l'implication des différents acteurs dans les politiques sociales nationales et européennes et dans les évolutions sociales ?*

De quelle manière peut-on construire la collaboration entre les professionnels et les usagers de leurs services ? Ce projet a-t-il contribué à la construction d'une vision différente de la relation d'aide ? Quels sont les effets du projet sur la formation professionnelle et universitaire en travail social ? »

Il est également précisé que : « Les matériaux recueillis devront permettre de repérer les points de tension concernant les questions sociales en Europe, ainsi que les pistes d'innovations sociales exposées dans le cadre du séminaire. Quelles pourraient être les suites du projet ? »

■ 1. Le contexte européen

Comprendre la commande d'Eurocef nécessite tout d'abord une connaissance de cette OING, de ses objectifs et de l'inscription du projet dans ceux-ci. (cf. annexe n°2 réponse à la commande, présentation du commanditaire).

Il est également indispensable de situer EUROCEF dans les organisations européennes et plus précisément au sein du Conseil de l'Europe : quels sont les objectifs de cette organisation européenne ? Quel est le mandat des OING justifiant les actions d'EUROCEF et donc justifiant ce projet ? De ce fait, quelle est la valeur de ce projet sur le plan européen ? Est-ce que ce projet a permis à Eurocef de contribuer aux travaux relatifs à l'éducation et à l'action sociale en Europe ? Une des thèses à l'origine du projet indique : « les professionnels peuvent participer à formuler les objectifs de politique sociale ». Qu'en est-il réellement ? En quoi ce projet et les actions qui le composent, est-il un bon moyen pour EUROCEF d'atteindre ses objectifs ?

De plus, les origines du projet INNOV2010 (cf. annexe n° 2) mettent en avant l'importance de mener un débat sur l'identité du travailleur social en Europe. Le projet INNOV2010 a-t-il eu des effets sur cet aspect identitaire et sur les représentations de ce qu'est l'Europe sociale ?

■ 2. Les problématiques économiques et sociales

Une des quatre thèses à l'origine du projet repose sur : « Les professionnels de l'intervention socio-éducative sont des témoins privilégiés des évolutions sociales ».

Le projet questionne la conscience européenne dans le domaine socio-éducatif et la lutte contre la pauvreté en traitant des pratiques. Ce projet est porté par la volonté de faire entendre le rôle du travail social en faveur de l'enfance et la famille contre la pauvreté en Europe. Ces problématiques sont mises en avant et nous les avons explorées d'un point de vue théorique (cf. annexe n° 3, parties 3 et 4 sur la protection de l'enfance, la pauvreté, la précarité et l'exclusion). Le fait de les traiter dans ce projet de manière transversale et interculturelle permet-il une évolution ? Quels sont les effets à ce niveau ?

■ 3. Le partenariat européen

Pour atteindre les objectifs fixés par les initiateurs de ce projet, une première forme de partenariat fut nécessaire afin de bénéficier d'appuis d'organismes publics et privés nationaux voire internationaux. (cf. les partenaires du projet : annexes n°4 et 5)

D'autre part, une des quatre thèses à l'origine du projet stipule : « face à de telles chances et défis, les professionnels se trouvent trop souvent seuls ». Ici, différents types et intérêts du partenariat sont soulevés. Chaque rencontre, toutes transnationales, a pu bénéficier d'un riche partenariat. Cette dimension a permis d'associer divers acteurs dans une échelle de coopération européenne. Ainsi, de nombreux partenaires politiques, institutionnels, associatifs, financiers, ont participé au projet. Ce partenariat ne va pas de soi : une rencontre entre des travailleurs sociaux de différentes structures et les usagers, parfois des usagers militants d'ATD ; une rencontre entre des personnalités politiques et les acteurs de l'intervention socio-éducative (professionnels, étudiants, etc.).

Le partenariat engagé par le projet repose sur une pluralité de participants et soulève la question des effets que peut produire une réflexion issue de cette transversalité et interculturalité. La construction et l'exercice d'un réseau d'échanges entre les étudiants et les professionnels impliqués pour concevoir et développer des projets communs et des référentiels des pratiques dans le cadre d'un partenariat européen ont constitué un des objectifs du projet. Comment ces échanges ont eu lieu ? Un réseau d'échange et de transfert de compétences a-t-il été construit ?

■ 4. Les actions innovantes du projet

L'innovation se retrouve dans la variété et l'originalité des actions constituant le projet (conférences, ateliers créatifs, visites...) qui questionnent sur leurs intérêts, leurs impacts, leur complémentarité.

L'innovation est également spécifiée dans les objectifs du projet (cf. annexe n°2, les objectifs et les actions du projet). En effet, l'un des objectifs du projet est d'échanger, partager et analyser des pratiques innovantes.

Le projet interroge sous ces deux aspects la question de l'innovation. Qu'est ce qu'une action innovante ? (cf. annexe n°3, partie 1 sur l'innovation).

« Apparue dans le cadre de l'idéologie du progrès et chargée symboliquement d'une mission de bienfait pour l'humanité, l'innovation reste une notion controversée, complexe et floue dont l'approche est liée au contexte de son analyse, un terme difficile à définir en éducation mais qui participe à un changement dans la vision d'une société meilleure. »¹

Les acteurs de l'innovation sont-ils ceux que nous retrouvons dans le projet ? Retrouvons-nous la motivation de ces quatre associations à former un collectif de pensée, d'action, et de formation des professionnels à venir, en faveur de la protection de l'enfance et de la famille ?

Le regroupement de quatre associations dans quatre pays ayant une culture et des pratiques différentes dans le domaine de l'action sociale en faveur de la protection de l'enfance et de la famille, est déjà une démarche innovante en soi. Le travail en réseau en dehors de nos frontières nationales, montre l'envie et la richesse d'un travail en partenariat, d'un échange des différentes pratiques, d'une mutualisation des savoirs, des savoirs être et des savoirs faire.

En quoi les actions innovantes développées par le projet répondent-elles à ses objectifs ? En quoi ces actions ont pu avoir un impact au niveau des positionnements individuels des participants et susciter des changements collectifs et de la créativité ?

■ 5 .La formation des intervenants sociaux

S'inscrivant dans le cadre de la stratégie de Lisbonne relative au développement de l'éducation et de la formation et du processus de Bologne quant aux orientations en matière de formations sociales, le projet INNOV2010 soulève la problématique de la formation des travailleurs sociaux (cf. annexe n°3, partie formation). Ce projet a proposé une formation fournissant des connaissances théorico-pratiques pouvant constituer des guides pour l'action à un ensemble d'acteurs sociaux.

¹ Catherine Tourrilhes, « Approche de l'innovation dans les organisations et la formation » in *Les innovations pédagogiques dans les institutions de formations des travailleurs sociaux*, Le sociographe, p11

Les étudiants et les professionnels ont été les acteurs principaux. Des écoles de formation supérieure et universitaire en Pologne, en Allemagne et en France ont été partenaires du projet. Aux actions du projet ont été associés les travaux de mémoires universitaires et professionnels réalisés par les étudiants. Cet axe avait pour objectifs le développement d'une connaissance et d'une prise de conscience commune des pratiques socio-éducatives innovantes (formulation de leur apport dans la lutte contre la pauvreté en Europe, contribution à l'évolution des pratiques, notamment participatives des usagers).

Le projet INNOV2010 pose d'emblée la question de l'implication des différents acteurs individuels et collectifs de l'intervention sociale dans les politiques sociales nationales et européennes. Cela soulève une problématique plus fondamentale : celle de la formation des intervenants sociaux aux connaissances sur les instances et les politiques européennes.

En quoi les échanges produits par le projet autour de pratiques dans une logique de coproduction de savoirs, à la fois issue de la praxis et de la théorie, ont-ils pu être source de changements dans les processus de formation et d'identité professionnelle des participants ?

■ 6. Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide

Les origines du projet mettent en lumière l'importance de la création d'échanges autour des pratiques de l'intervention socio-éducatives en Europe. Ce projet vise à interroger et à encourager des pratiques d'interventions socio-éducatives innovantes adressées aux enfants et aux familles en difficultés, voire en voie d'exclusion. Le projet interroge les bonnes pratiques et est marqué par un désir de transformer la réflexion en actions et pratiques innovantes dans le plus grand respect des droits de l'homme. Une des thèses à l'origine du projet est : « les professionnels et les usagers de leurs services peuvent devenir des partenaires. »

Le projet sous l'angle de ce thème, soulève diverses interrogations : comment a-t-il contribué à un changement de posture dans la conception de la relation d'aide ? A-t-il réinterrogé des valeurs individuelles voire collectives ? Comment la place de l'utilisateur partenaire a-t-elle suscité dans changements de regards tant du côté des travailleurs que du côté des usagers participants ?

■ 7. Perspectives

L'objectif global du projet est de valoriser l'intervention sociale et éducative en :

- ▶ Appuyant et diffusant les recommandations européennes en matière de parentalité et de promotion familiale en général ;
- ▶ Améliorant la reconnaissance publique et politique des interventions socio-éducatives et en formulant les références communes dans l'espace européen ;

- ▶ Augmentant la visibilité de l'intervention socio-éducative et du travail social dans la formulation et dans la mise en pratiques de politiques sociales. (Evaluation et diffusion : publications des travaux et des réflexions menées).

Ces objectifs ont-ils été engagés durant et suite au projet ? Quelles pourraient être les perspectives innovantes pour la continuité du projet innov2010 ?

2 / LA DEFINITION DE L'ETUDE

2.1. Objectifs déterminés

Il s'agit d'apprécier l'efficacité et la pertinence du projet dans une visée d'évolution sociétale, dans le contexte des politiques sociales européennes et nationales.

- ▶ Nous évaluons les effets des différentes actions du projet dans sa dimension innovante sur:
 - la formation des professionnels et universitaires en travail social,
 - le partenariat européen,
 - les pratiques professionnelles.

- ▶ Puis, nous étudions les perspectives d'avenir du projet.

Ainsi, nous proposons d'étudier la question suivante:

Quels effets individuels et collectifs ont été produits par les actions et par les acteurs dans la mise en œuvre du projet piloté par EUROCEF ?

2.2 .Les Finalités

Les finalités se déclinent en deux points:

- ▶ Le projet : Evaluer les effets du projet et produire de la connaissance c'est-à-dire mesurer l'efficacité des actions menées et les impacts des objectifs fixés sur la formation et les pratiques des différents acteurs/participants (usagers, étudiants, professionnels, bénévoles, chercheurs, formateurs) autour de la coproduction de pratiques socio-éducatives professionnelles innovantes.
- ▶ Son avenir: Identifier et analyser les freins à l'innovation et susciter des orientations pour des perspectives innovantes dans la continuité du projet. Quelles suites à donner? Quels sont les objectifs à développer au cours des cinq années à venir?

Enfin, des propositions de préconisations seront effectuées.



1 . LE DEROULEMENT DE L'ETUDE

L'étude a débuté en novembre 2011 pour se terminer en octobre 2012. Quatre comités de pilotage avec notre commanditaire ont été programmés (cf. annexe n°3 rétro-planning). Ce comité était composé par : Anna RURKA, présidente d'EUROCEF, Evelyne ROCHE, vice présidente et Colette DEBERSEE, secrétaire. La restitution de cette étude évaluative a eu lieu lors de l'Assemblée Générale auprès des membres du conseil d'administration et des adhérents d'EUROCEF, le 29 septembre 2012. (cf. déroulement de l'étude annexe n°14).

2/ RECHERCHE DOCUMENTAIRE

- ▶ Recueil des données existantes auprès d'EUROCEF
.Les différents travaux des quatre séminaires : plaquettes de programmation, documents de suivi et d'évaluation (rapports d'activités, bilan, article, etc.) et nous a invité à consulter le site d'EUROCEF et INNOV2010 pour compléter nos documents.
.Des listings nominatifs des participants et leurs coordonnées.

- ▶ Recherche bibliographique afin d'acquérir d'autres connaissances par la lecture d'ouvrages et d'articles dans les champs retenus pour l'étude évaluative du projet. (cf. annexe n°1, bibliographie).

- ▶ Recherches et analyses autour du concept d'innovation, de la protection de l'enfance inscrite dans la politique sociale et familiale de l'Europe, de la question de la formation des intervenants sociaux dans la dimension européenne et enfin des notions de pauvreté, de précarité et d'exclusion en Europe (annexe n°3).

- ▶ Supports juridiques nationaux et européens autour de la protection de l'enfance et de la famille, de l'exclusion et de la précarité, de la formation.

3 / METHODE DE RECUEIL DES DONNEES

Notre choix s'est porté sur une démarche de recueils de données qualitatives, utilisant les techniques d'entretien et d'analyse documentaire. Ainsi, notre démarche repose sur le croisement de résultats obtenus par la réalisation d'entretiens auprès de participants au projet, des quatre

initiateurs du projet, et d'une analyse documentaire autour de quatre corpus de texte. Notre méthode de travail correspond à une analyse croisée d'un ensemble de données dont le socle est construit sur une grille commune, structurée autour des sept thèmes déterminés dans la première partie. Notre idée était de recueillir des données qui pourront toutes être croisées par thème, ceci afin de faciliter leurs exploitations au cours de l'étape d'analyse évaluative du projet.

Tout comme le choix des thèmes, le contenu des grilles a été élaboré en s'appuyant sur la lecture et la mise en lien de certains actes du séminaire, des textes fondateurs du projet, des textes européens, la commande et les échanges effectués lors du comité de pilotage. La réalisation d'une grille « prospective » s'appuyant sur ces documents nous a facilité l'orientation et la formulation du contenu des thèmes et des questions.

Deux grilles d'entretiens différentes ont été élaborées car les questions relèvent d'objectifs d'exploration différents pour les participants et les initiateurs (cf. annexes n°6 et n°7). Pour chacun des thèmes, une question principale est formulée, suivie de questions de relance permettant de recentrer et d'approfondir les réponses.

3.1. Les entretiens avec les participants

Nous avons prévu d'effectuer dix-huit entretiens semi-directifs, basés sur la grille d'entretien structurée par les axes thématiques permettant d'obtenir des informations et la perception de chaque personne enquêtée sous l'angle de ces sept thèmes. La méthode de face à face a été privilégiée. Cette démarche qualitative présente l'intérêt d'obtenir des réponses favorisant la construction d'un argumentaire auprès d'un échantillon représentatif des acteurs et participants au projet. Dans le respect et l'intérêt de l'esprit du projet, nous avons décidé de réaliser une grille d'entretien unique pour tous les participants, dépassant ainsi la différence de statuts et les représentations que nous pouvions avoir sur les intérêts et les compétences de chacun à répondre à certaines questions.

■ Un échantillon de 18 participants

3 professionnels, 2 bénévoles, 1 usager, 4 étudiants, 2 formateurs, 2 chercheurs, 2 partenaires politiques et 2 financeurs. Cet échantillon a été constitué avec le commanditaire au cours du second comité de pilotage. Nous avons choisi d'étendre notre échantillon aux pays participants afin qu'il soit représentatif des personnes qui ont participées au projet (statut et pays).

■ Le déroulement des entretiens

Nous avons réalisé 16 entretiens. Deux entretiens ne se sont pas organisés. En effet, malgré des relances téléphoniques et par courriels, il n'a pas été possible d'obtenir de réponses auprès des partenaires financiers. La distance de ces partenaires avec la réalisation concrète du projet est apparue comme un obstacle.

Chaque membre du groupe a pu réaliser 3 ou 4 entretiens, anonymes, tous enregistrés après avoir obtenu l'accord des participants. Chaque entretien s'est effectué lors d'une rencontre avec un

ou deux stagiaires (pour deux entretiens) et fut d'une durée (initialement prévue d'environ 45 minutes) de 1h à 3 heures. Un des entretiens s'est effectué auprès de deux participants en même temps.

Au regard du projet et de ses participants, nous avons convenu avec le commanditaire des déplacements en dehors de la région parisienne. Deux étudiants se sont déplacés pour réaliser 2 entretiens à Strasbourg, 1 à Lyon, 3 en Belgique (2 à Dinan et 1 à Bruxelles). D'autres entretiens ont été organisés à Paris et sa banlieue. Pour des raisons de distance géographique de certains participants vivant en Pologne et en Allemagne, 1 entretien se déroula par « Skype ». Pour deux participants, il ne nous a pas été possible d'utiliser cet outil à cause de la barrière de la langue. Les réponses ont été obtenues suite à un envoi par courriel de la grille d'entretien remaniée : seules les questions apparaissaient et une colonne était prévue pour les réponses. Une des réponses fut en langue allemande et fut traduite par l'étudiant en charge de l'entretien.

■ La retranscription

L'ensemble des entretiens enregistrés d'une moyenne de 1h30 à 2h00, a fait l'objet d'une retranscription globale dans une grille de contenu et d'analyse d'entretien. Chaque étudiant, en charge de la retranscription de ses entretiens, a proposé une première analyse. Puis, dans un souci de cohérence et de complémentarité, le groupe a effectué une lecture de la totalité des 16 entretiens et effectué des propositions supplémentaires d'analyses pour chacune des grilles.

A l'issue de cette fastidieuse étape de retranscription, une grille générale de contenus et d'analyses des 16 entretiens est élaborée selon le même canevas de la grille initiale. Cet outil a pour objectif de dégager des résultats globaux quant à la perception du projet selon les angles thématiques définis (annexe n°8).

D'un point de vue général, le groupe a reçu un accueil extrêmement positif, avec une envie de chacun des participants de revivre le projet à travers les entretiens : un enthousiasme général a été perceptible (la durée et la teneur du contenu des entretiens sont révélatrices). Tous ont manifesté un réel intérêt au projet et à notre démarche.

Cet enthousiasme exprimé au cours de nos entretiens a nécessité que nous prenions une distance pour garder une position professionnelle objective dans nos analyses, tout en sachant les enrichir de nos propres vécus subjectifs de ces entretiens, traduisant l'engagement de nombreux participants et certains effets individuels du projet.

Les questions abordées nous renvoyant à notre expérience professionnelle, ont de ce fait été traitées avec un regard plus aiguisé, plus profond. La lecture des différents textes, l'écoute et le travail sur les réponses des personnes interrogées se sont effectués avec une approche professionnelle empirique et théorique.

La grille d'entretien, ses questions et sous questions, ont été comprises pour l'ensemble des interviewés. Il n'a pas été repéré d'incompréhension dans les réponses. Très peu de temps vides sont notés et chaque thème a reçu une réponse. Chacun d'entre nous avait le souci d'adapter la formulation des questions en fonction de la personne interviewée. Mais, finalement, les questions ont été très peu reformulées.

La retranscription de l'ensemble des entretiens et de leurs lectures par le groupe est une étape durant laquelle nous avons à la fois mesuré la richesse de nos données et la masse considérable d'informations à traiter.

3.2. Les entretiens avec les initiateurs

Nous avons choisis de réaliser des entretiens semi-directifs d'approfondissement auprès des 4 initiateurs du projet innov2010.

Une grille thématique d'entretien a été construite en mettant en lien différents objectifs (du projet, de la conférence des OING et du Conseil de l'Europe, du programme Grundtvig).

L'objectif de ces entretiens était de relever, pour les initiateurs, leur perception sur la question de l'Europe sociale, leurs attentes du projet quant à leurs propres objectifs et les enjeux les concernant.

■ Quatre entretiens individuels et leur déroulement :

- ▶ Anna RURKA : pour EUROCEF(France).
- ▶ Pierre KLEIN : pour ATD Quart monde Pologne.
- ▶ Masha JOIN-LAMBERT : pour HAUS NEUDORF (Allemagne).
- ▶ Viviane THEYS : pour GLOBUL'IN (Belgique).

Ces entretiens enregistrés ont été réalisés à l'ETSUP par deux ou trois membres du groupe. Deux se sont déroulés en face à face, deux ont été réalisés par « skype ». Les entretiens ont duré une heure et demi en moyenne.

■ La retranscription

A nouveau, les entretiens sont retranscrits dans une grille de contenus et d'analyses. A l'issue du croisement de ces quatre grilles d'entretiens, une grille générale est créée, enrichie des analyses de chacun (cf. annexe n°11).

3.3. Les analyses documentaires

Afin d'approfondir notre réflexion en tenant compte d'informations documentaires liées au projet (dans sa construction, sa dimension européenne et institutionnelle, législative, sa production d'actes et divers textes), nous avons choisis d'effectuer une démarche d'analyse documentaire autour de quatre corpus de textes, parallèlement à notre démarche d'entretiens. Chacun d'entre

eux fut l'objet d'une analyse croisée sous forme d'une grille construite autour des sept thèmes définis. Rappelons que notre objectif est de disposer d'outils d'analyses communs afin de croiser l'ensemble de nos données pour engager une réflexion globale d'évaluation.

Quatre corpus de texte

Le choix des textes est élargi et cohérent avec la recherche documentaire initiée dès le début de l'étude.

■ **Les textes fondateurs du projet** (cf. annexe n° 10)

- ▶ Projet européen 2009-2011, innovation dans le travail socio-éducatif et lutte contre la pauvreté, par les initiateurs du projet : « Perspectives innovantes de l'intervention socio-éducatrice en France, Allemagne, Pologne et Belgique : des bénévoles d'associations, des professionnels et étudiants en sciences sociales et éducatives en recherche et en dialogue ».
- ▶ Un projet innovant, article en cours d'écriture (sous la direction d'Anna Rurka).

La réalisation de cette grille permet de mieux déterminer et analyser les objectifs de départ du projet INNOV 2010 afin d'avoir les éléments clairs pour chacun des thèmes, angles d'appui dans l'évaluation des impacts des actions du projet.

■ **Les textes évaluatifs** (cf. annexe n° 11).

- ▶ Evaluation globale du séminaire européen tenu à Bruxelles en février 2011 « Comment les usagers, les professionnels et les politiques construisent l'Europe sociale ? Une société pour tous ? L'art d'innover », réalisé par Globul'in.
- ▶ Communiqué final des étudiants en travail social, 23 au 26 novembre 2011, sous la direction de Mascha Join-Lambert, réalisé par quelques étudiants.
- ▶ Rapport final d'évaluation Grundtvig « programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » Grundtvig 2009/2011 », réalisé par EUROCEF.

Cette grille permet de recueillir des données afin de mesurer les éventuels écarts et les similitudes entre les analyses des entretiens que nous avons obtenus et celles des évaluations déjà effectuées, et éventuellement d'étayer davantage nos résultats.

■ **Les textes européens et législatifs** (cf. annexe n°12)

- ▶ Charte Sociale Européenne de 1961 révisée en 1996.
- ▶ Le Conseil de l'Europe (objectifs).
- ▶ Conférence des OING du Conseil de l'Europe : mandat, orientations et priorités. Rôle et place de la conférence des OING au Conseil de l'Europe.

- ▶ Recommandation 2006, 19 du Comité des Ministres (Conseil de l'Europe) visant à soutenir une parentalité positive (qui résulte d'un travail préparatoire au sein de la conférence des OING).
- ▶ Recommandation adoptée le 1^{er} octobre 2009 CONF/PLE (2009) REC8 « Lutte contre la pauvreté ».
- ▶ Grundtvig (Communication de la Commission des communautés européennes « Education et formation des adultes : il n'est jamais trop tard pour apprendre », Bruxelles, 23.10.2006.)

Le projet INNOV2010 s'inscrit dans les politiques européennes émanant de la conférence des OING, soutenu par le Conseil de l'Europe et à la fois financé par Grundtvig. Il nous semble important d'analyser l'intérêt des actions du projet en se référant aux objectifs de chacune des organisations pour évaluer si les actions du projet y répondent.

■ **Les actes des séminaires** (cf. annexe n°13)

Différents actes des quatre séminaires : Varsovie, Berlin, Paris et Bruxelles.

Cette grille permet d'avoir une vue d'ensemble sur le contenu des différentes actions menées lors des séminaires, de connaître les sujets et la manière dont ils ont été traités, de comprendre la teneur des échanges des différentes actions et ainsi d'identifier et d'évaluer plus concrètement les effets des actions exprimées par les personnes interrogées.

2.4. Autres méthodes proposées

Nous avons également envisagées d'autres méthodes (cf. annexe n°15) qui n'ont pas pu aboutir : recueil de questionnaires d'évaluation distribués lors des séminaires, une démarche d'évaluation lors d'une communication par poster à la biennale UNAFORIS (cf. annexe n°17) et une observation lors de notre participation au Conseil d'Administration d'EUROCEF en Belgique.



PARTIE 3 / EVALUATION DES EFFETS DU PROJET



Pour chaque thème, nous présentons, dans un premier temps, les résultats évaluatifs des effets des actions et des acteurs du projet (dans leurs points forts et leurs points faibles), en réalisant un croisement des grilles produites. Ces résultats combinent les données (contenus et analyses) des six grilles thématiques principales : les quatre grilles de corpus de textes, la grille générale des entretiens avec les participants et celle des entretiens avec les initiateurs du projet (toutes en annexe). Des retours sur les grilles de retranscriptions et d'analyses des entretiens initiaux ont tout de même été nécessaires pour étoffer de plus de citations.

A noter que le contenu de la grille des textes évaluatifs est cohérent avec les résultats des entretiens obtenus, qui viennent largement compléter et approfondir qualitativement les résultats.

Dans un second temps, sous forme d'encarts, nous proposons d'examiner ces résultats en tentant de tirer les conséquences des effets individuels et collectifs des actions du projet ceci dans le but de « *repérer les points de tension concernant la question sociale en Europe, ainsi que les pistes d'innovations sociales exposées dans le cadre du séminaire* » (commande). Ces éléments éclairent alors sur les forces et les limites des effets potentiels du projet sur les enjeux politiques et sociaux, les perspectives innovantes du projet et les principes éthiques fondamentaux et les orientations transformatrices.

1 / Le contexte européen : des perceptions divergentes

■ Une prise de conscience de l'ampleur européenne du projet

Par son inscription dans les organisations européennes :

La logique d'inscription du projet INNOV2010 dans le contexte européen, de par son financement (programme Grundtvig de l'Union Européenne) et dans l'organisation du Conseil de l'Europe (par le biais de la conférence des OING) a permis aux participants de situer l'ampleur du projet. De plus, « *ce projet nous a amené à travailler l'articulation entre l'UE et le Conseil de l'Europe [...] et les financeurs du projet n'ont pas pris cela comme un geste maladroit* », précise un initiateur.

Par la présence de figures politiques :

La présence à l'inauguration du président de la Conférence des OING assoie de manière cohérente, claire et stratégique le projet dans le contexte européen social et politique. Ainsi, « *Jean-Marie Heydt (président de la conférence des OING) est venu à l'inauguration en Pologne parce qu'il voulait marquer d'une pierre blanche que la conférence des OING s'impliquait dans ce projet et le soutenait* », dit un participant. La participation du vice-président de la conférence des OING à l'ensemble des séminaires appuie davantage cette implication.

Par un pilotage du projet par des OING siégeant au conseil de l'Europe :

Eurocef et ATD Quart Monde inscrivent le projet au sein du conseil de l'Europe et plus précisément dans les activités de la conférence des OING.

Un initiateur souligne l'articulation avec la conférence des OING et l'institution du conseil de l'Europe. Les OING ont à la fois « *un mandat de porter les engagements et le projet du conseil donc d'une certaine façon on pourrait dire du point de vue institutionnel, la conférence des OING portent les engagements du Conseil de l'Europe* » et de par leur statut et objectifs d'OING, elles « *ont permis à la Conférence des OING d'être active, d'une autre façon encore* ».

■ Une mesure de l'inscription politique et législative de l'intervention socio-éducative

Par un rapprochement relatif des acteurs sociaux avec les politiques européennes :

Les directives européennes rassemblent. Elles participent au fondement de l'Europe sociale. Le cadre législatif de l'Europe est mieux perçu et mesuré par les participants et notamment comme pouvant permettre des avancées dans les réponses politiques et sociales face aux problématiques inhérentes à la pauvreté. Les textes législatifs européens paraissent plus « palpables », accessibles aux participants, même s'ils sont nombreux à pointer la distance existante et regrettable entre les décideurs politiques et les intervenants sociaux.

Ainsi des participants ont exprimé : « *Je ne me rendais pas compte des effets que la politique européenne avait sur notre travail. Parce qu'on est très laxiste tout compte fait en tant que citoyen et j'ai été impressionnée, passionnée d'entendre les différentes politiques sociales et d'où étaient les origines dans les pays.* »

« *En ce qui concerne les politiques sociales européennes, ce sont des politiques qui me plaisent beaucoup mais ce sont des politiques sur papier et ne sont pas conformes à ce qui se passe dans les niveaux les plus bas. Elles ne sont pas cohérentes avec la vie réelle. Oui, le projet est un moyen de faire remonter ce qui se passe dans la réalité.* »

« *Prudence par rapport aux rapprochements entre travail social et politique. C'est dans l'imaginaire. La politique des Etats ne va pas changer* », exprime un participant, relativisant les effets du projet sur les connaissances et les intérêts des travailleurs sociaux des politiques européennes.

Par ailleurs, le partenariat politique introduit par les initiateurs reste une plus value au projet. Un participant « du monde politique » le confirme : « *J'étais plein de mes certitudes et cette rencontre avec une approche différente m'a peut-être ouvert à d'autres perspectives. J'ai beaucoup appris sur le fonctionnement des institutions et sur la vision que des travailleurs sociaux ont sur leurs métiers. Pour faire évoluer le partenariat, il faut que ce type de projet soit reconduit* ».

Par une législation européenne dans laquelle la société civile peut se sentir impliquée :

La Charte Sociale Européenne révisée constitue le fondement des droits sociaux et vient ainsi compléter la Convention Européenne des Droits de l'Homme qui s'occupe principalement des droits civiques. Elle nécessite d'être mise en œuvre concrètement par les Etats membres et d'être complétée par des recommandations. Le but du Conseil de l'Europe est « *de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont*

leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social »², ceci en défendant le développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Comment inclure des données nouvelles prenant en compte les évolutions de la société et ainsi adapter les recommandations ? Innov 2010 semble s'être orienté dans cette voie.

Le mandat de la conférence des OING stipule d'assurer le bon fonctionnement du dispositif participatif et de contribuer ainsi à l'affirmation du rôle politique de la société civile au sein du Conseil de l'Europe. Elle fixe des orientations et définit et adopte des programmes d'action. Un participant insiste sur le fait que le projet peut apporter la preuve au Conseil de l'Europe que la conférence des OING est une plus-value.

En effet, EUROCEF, par les actions et les productions du projet INNOV2010, peut faire valoir l'importance de la contribution de la société civile dans les politiques. Ce projet enrichit EUROCEF, et peut intensifier sa participation (et sa qualité) au Conseil de l'Europe, jouant ainsi activement son rôle de promoteur de la démocratie et de la citoyenneté en Europe.

Le projet soulève l'enjeu politique d'apporter de la connaissance d'expert de terrain à l'échelle de l'Europe : une connaissance de la société civile à mettre en valeur.

Un initiateur, engagé politiquement, explique :

« Les travailleurs sociaux sont les témoins privilégiés et la politique ferait bien de solliciter les témoignages des travailleurs sociaux, même s'ils sont subversifs et tant mieux s'ils sont subversifs parce que c'est là qu'ils sont créatifs et innovants. »

Il exprime, concernant le lien entre les textes législatifs et les thèmes des problématiques économiques et sociales abordées, des souhaits d'évolutions des textes. Pour cela, il serait nécessaire d'évaluer et rénover les textes de loi régulièrement.

« Il faut obliger les politiques à solliciter et faire en sorte que le travail social s'articule. Il faut un livre blanc tous les deux ans. Il faudrait des assises sociales tous les trois ans dans un pays, en Europe. (...) L'Europe sociale devrait être en mesure d'articuler les savoirs des professionnels, des usagers pour concevoir les textes législatifs. Pour cela il faut faire peser la parole de la société civile auprès des politiques. »

Aussi, le projet s'inscrit de manière participative dans les principales orientations des politiques européennes. Les questions abordées par rapport aux questions actuelles des politiques européennes sont pertinentes (relative à l'enfance et à la famille, la précarité et l'exclusion, la formation). Le choix des thèmes des séminaires est cohérent par rapport à ceux de chaque année européenne. Les participants ont été attentifs et ont pointé, lors des entretiens, cette inscription cohérente et commune.

Un initiateur précise que *« des dynamiques innovantes en terme de soutien à la parentalité positive, droits des enfants, s'inscrivent dans les objectifs de la Conférence des OING »*.

« Le Conseil de l'Europe s'est investi dans des travaux concernant le droit des enfants, dans le soutien à la parentalité positive, le droit des enfants en institution, je pense que le Conseil de l'Europe a senti que non seulement au niveau de la situation des enfants pris en charge par l'administration mais dans la situation de l'enfant et des parents il y avait des enjeux de cohésion sociale », explique un autre initiateur, qui ajoute : *« ils ont réalisé que la question des enfants et la vie familiale était*

² Charte sociale européenne révisée, introduction.

importante. Moi, c'est comme cela que je comprends leur engagement et Innov2010 qui voulait réfléchir à des pratiques innovantes en termes de soutien aux enfants et aux familles, entre dans le cadre. »

Concernant les impacts du projet sur les politiques européennes, des participants expliquent :

« Donc on peut dire que ce projet peut apporter des orientations qui ne sont pas encore dans les textes législatifs, des choses qui sont encore à travailler, à promouvoir ? Soyons pourtant modestes, l'innovation qu'on a essayé de vivre est déjà inscrite dans certains textes de loi, mais la question c'est l'écart entre l'intention du législateur et sa réalisation effective. »

■ Une manifestation de conceptions différentes de l'innovation sur le plan européen

La perception de l'innovation par les différents acteurs interrogés est intéressante à relever tant elle prend un sens différent.

La qualification du projet comme innovant : l'idée d'aller plus loin ensemble :

Un initiateur justifie le choix de ce terme pour le projet.

« Innovation : c'était l'année de l'innovation (2009) et on était aussi chez nous en train de réfléchir et expérimenter toute une série de démarches socio-éducatives auprès de nos bénéficiaires qui nous semblaient répondre mieux à leurs attentes et leurs besoins. Lorsqu'on a lancé INNOV2010 avec des partenaires, c'est tout naturellement qu'on s'inscrivait dans la démarche car on sentait qu'on allait explorer et se perdre dans l'innovation, ce qui nous permettait d'aller plus en avant. Au départ, INNOV2010 est toute une série de réflexions, d'actions menées qui allaient dans un sens nouveau, hors des sentiers battus ».

La rencontre, au delà des frontières, en tant qu'expérience libératrice, structure le cadre européen de ce projet. *« Le cadre européen du projet : il est la rencontre au delà de nos frontières, qui était toujours une expérience libératrice »,* dit un initiateur. *« L'idée est d'éclater les frontières internationales, mais aussi les frontières des savoirs pour les usagers et les professionnels afin de sortir de l'inhibition imposée par le cadre institutionnel. »*

Ce désir d'éclater les frontières entre les politiques, les usagers et les travailleurs sociaux : la lame de fond est la démocratie participative, ainsi que les droits humains fondamentaux (dignité) et la reconnaissance des savoirs (notamment des travailleurs sociaux par les politiques).

L'idée principale du projet est bien perçue par les personnes interrogées : **REFLECHIR ENSEMBLE.**

L'innovation résultante de la subversion et source de mouvement social :

Les témoignages subversifs des travailleurs sociaux auprès des politiques peuvent être sources de créativité et d'innovation. L'idée que pour évoluer et notamment aborder et traiter de manière innovante les problématiques économiques et sociales, les institutions doivent accepter la subversion productrice de changement est exprimée de différentes manières par les personnes interrogées. Le besoin de réseaux apportant confiance et soutien aux travailleurs sociaux, force de régénérations sociétales, est mis en avant.

« *Ca passe par des personnes qui régénèrent. Une société a besoin de renaître.* » Ou encore : « *Mais je pense innovation : une structure doit être prête à la subversion. (...) on est dépendant du sentier qu'on a pris. C'est un frein à l'innovation. Sortir du sentier pris. Apprendre aux institutions d'accepter la dynamite. Ce serait salutaire pour elle-même* ».

Le terme d'innovation a convaincu cette initiatrice du projet, tout comme certains participants, du fait qu'il sous-tend un aspect du mouvement social.

Innover par et grâce à la rencontre, à la communication, aux réflexions communes :

« *Créer des espaces de rencontre entre décideurs politiques, les familles, les travailleurs sociaux, les formateurs et les étudiants, et les initiateurs du projet dans chaque pays, réfléchir pour décrire ce qu'ils voulaient montrer de la politique nationale de chaque pays. Je pense que l'innovation portait avant tout là-dessus. Il a fallu trouver l'idée d'un projet qui regroupait l'ensemble, art, pauvreté, innovation, et cela a été l'art d'innover* », explique un initiateur.

Un autre initiateur fait le lien entre l'innovation et le dialogue entre acteurs : « *On est convaincu qu'on doit innover en matière de dialogue, de compréhension mutuelle des différents acteurs bénéficiaires de droits et acteurs de la réalisation. Pour moi, INNOV2010 a cette dimension innovante car elle a voulu mettre ensemble les bénéficiaires potentiels avec les acteurs qui réalisent ces droits et services et créer cette plateforme de dialogue.* »

L'innovation du projet, c'est sa capacité à pouvoir mener une réflexion commune à travers le croisement des divers angles de pensées, selon la place de chaque acteur au-delà des frontières : géographiques, sociopolitiques, socio-économiques, linguistiques, « *l'art d'innover* », en quelques sortes, crée à travers la rencontre de l'autre et de la différence, revient au croisement des regards. Le dialogue, la recherche d'une compréhension commune entre « *acteurs bénéficiaires de droits et acteurs de la réalisation* », là encore un participant pointe l'aspect innovant du projet dans sa manière d'être construit dans une logique de croisement de regards y compris celui des usagers.

Des perceptions variables de l'aspect innovant du projet :

Toutefois, la notion d'innovation est controversée, relativisée, voire rejetée par des participants. « *Ca ne m'intéresse pas les pratiques innovantes. Ce qui m'intéresse c'est ce qu'on y met : l'intention* », exprime vivement un participant.

Une originalité est reconnue dans l'organisation, dans son inter-culturalité et sa transversalité : différents pays sont représentés et il y a une large diversité des statuts des participants. La présence de la Pologne est soulignée comme originale.

Aussi, un initiateur précise que l'innovation du projet a été reconnue par les financeurs (Programme Grundtvig France) et apparaît dans le rapport final déposé.

■ Une évolution perceptible de l'identité européenne et de l'idée de l'Europe sociale

Le projet est vecteur de compréhension de ce qu'est l'Europe et ses institutions : il donne à l'Europe une dimension accessible.

Une Europe qui rapproche des pays autour d'approches communes :

Les objectifs du Conseil de l'Europe sont notamment de développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles ; de favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité. Le projet permet le dépassement des approches nationales (politiques et culturelles). Le projet a permis aux participants de comprendre et d'énoncer la nécessité d'une mise en pratique des droits fondamentaux et l'importance d'une démarche européenne, de se rencontrer et de se mobiliser autour de valeurs communes.

« Au-delà des diversités nationales nous avons constaté des problématiques semblables. Au départ, les professionnels étaient « éloignés » de la dimension européenne le projet a contribué à une prise de conscience « européenne » grâce à l'organisation des échanges entre pays sur le plan professionnel » explique un initiateur.

La prise de conscience de l'existence d'une Europe sociale se traduit par la participation de plusieurs pays à des projets communs. Ce projet permet aux acteurs participants de s'impliquer ou au moins de se sentir concernés par les politiques sociales européennes, et aussi de s'intéresser davantage aux institutions européennes. Ce projet est donc créateur d'une démarche favorable à la prise de conscience de l'Europe sociale, à la construction d'une logique de cohésion sociale, à apporter « une dimension humaine » de l'Europe. Mais cette prise de conscience est difficile car l'Europe n'est pas bien conceptualisée en tant qu'entité. De plus, le détachement à la dimension européenne peut-être rapide une fois sorti du projet. C'est ce qu'a pu exprimer une minorité de participants interrogés.

L'image de l'Europe normative s'est trouvée modifiée aux yeux de participants. *« Ce projet nous a apporté énormément, il nous a d'abord donné une autre vision de l'Europe perçue jusqu'à présent comme normative. Nous avons pu voir plusieurs approches professionnelles. »*

Le projet permet d'appréhender l'Europe « autrement » au-delà des règlements et traités : *« nous avons vécu l'Europe, l'Europe est maintenant une réalité pour tous »* dit un participant. Ces remarques permettent d'atténuer l'idée d'une Europe normative, conformiste pour laisser place à l'idée d'une Europe sociale qui aurait des approches communautaires, humanistes, participatives.

Un projet construit sur l'idée de partager ses connaissances :

L'inscription des participants dans ce projet s'est faite avec une grande humilité, beaucoup de conviction liée à l'expérience et un désir de partage, d'innovation, d'évolution. L'initiative du projet prend sa source dans l'expérience professionnelle et humaine, dans l'engagement de chacun.

Pour Eurocef, au départ l'idée de l'Europe sociale *« c'était partager avec d'autres, et à travers différentes catégories socioprofessionnelles, en fait de construire, de se positionner dans l'Europe sociale. Pour nous, c'était être au cœur de la pauvreté et chacun d'entre nous, chaque partenaire avait peut-être sa propre conception de l'Europe sociale puisque chaque point de vue dépend de la place où l'on est assis »*, explique un initiateur du projet.

Une identité européenne à déployer :

Nombreux participants travaillant dans des structures associatives, se sont inscrits dans le projet innov2010 de par leur ouverture sur l'Europe en lien avec des projets professionnels, voire par leur adhésion et leur participation à EUROCEF, et par l'intérêt des thèmes abordés en lien avec leurs actions socio-éducatives.

Ainsi, une personne interrogée exprime que son institution « *a toujours été préoccupée par l'Europe, et le conseil de l'Europe et surtout depuis qu'on participe au comité européen EUROCEF, (...) j'étais déjà dans une dynamique de réfléchir entre le désir du politique et la réalité du terrain ou le désir du travailleur et le désir de la personne et là je pense que par moment, il y a des confusions. C'est très difficile de mobiliser ; on a essayé ici de sensibiliser les gens à l'Europe mais ils n'en ont rien à foutre, ce n'est pas leur priorité première ; c'est d'avoir le pain dans l'assiette et de voir les effets concrets. Ça m'a donné envie d'être plus impliquée de me rendre compte du pouvoir que ça représentait (les politiques sociales)* », explique un participant.

Nous avons pu constater qu'à travers les engagements professionnels de nombreux participants interrogés, une envie de participer à la diffusion de « l'idée européenne » s'est développée.

« *L'europeanisation doit se faire, une inter-culturalité doit être prise en compte. Il faut un mouvement social qui dise l'Europe humaine est l'Europe de la justice, de l'empathie, de la dignité, elle doit être écoutée et aucun parti ne doit se permettre de ne pas en tenir compte. C'est un programme de génération. La crise peut-être a ça de bon. Chaque crise permet de faire venir des choses plus profondes. Des difficultés ressortent une plus grande volonté de faire des choses ensemble* », exprime un initiateur.

L'implication des participants est favorisée par l'immersion concrète dans des **rencontres**, des **échanges** internationaux et la **mobilité**. Ainsi peuvent se produire des changements de perception individuelle et collective permettant de développer une nouvelle appréhension des politiques européennes par les acteurs sociaux. Mais ce n'est pas acquis pour tous les participants : l'investissement, l'implication de quelques personnes interrogées dans la dimension européenne n'est pas une préoccupation majeure.

■ Une affirmation d'intérêts professionnels individuels et collectifs

Les participants peuvent réaliser et ont exprimé différents intérêts dans la prise en compte de la dimension européenne, fonction de leur parcours, de leurs engagements professionnels et personnels :

- formation du travail social dans/au contexte européen,
- transfert de connaissances théoriques et pratiques, de compétences pour trouver des solutions communes aux problèmes de pauvreté,
- échanges sur des projets d'institutions dans une dimension européenne grâce aux partages,
- changer les mentalités et ouverture d'esprit,
- tenter de rapprocher les politiques sociales européennes de la réalité,
- sensibilisation sur le concept de l'Europe et appropriation de politiques européennes dans les politiques nationales. Le poids des politiques européennes est relatif dans certains domaines. Mise en avant des politiques nationales.

Le projet apparaît comme une opportunité ou un déclencheur de quelque chose qui permet de sortir de l'expérience quotidienne.

Un participant exprime le vécu de son appréhension quant à la contribution qu'une petite association partenaire pourrait apporter, vu l'ampleur du projet : « *On ne mesurait pas l'ampleur du projet. On a fait confiance. On a lancé le défi et on avait envie de prendre des risques* ». Le projet innov2010 a

apporté une reconnaissance aux acteurs sociaux de cette association, grâce à leur ouverture et leurs connaissances déployées dans une dimension européenne, mais aussi à leur volonté de partager, d'alimenter les savoirs et les réflexions. Cette association est d'autant plus légitimée comme une structure ressource et mobilisatrice par rapport à l'Europe sociale dans son pays, grâce à la participation à ce projet. « *On a continué à alimenter de différentes données, réflexions, recommandations, une majorité de nos partenaires qui nous consultent de manière régulière sur ces thématiques là. On a acquis une reconnaissance des partenaires et on sent une ouverture de l'ensemble des partenaires à l'Europe et l'Europe sociale* », explique la directrice de cette association.

POLITIQUES EUROPEENNES ET TRAVAIL SOCIAL : une frontière franchissable ?

L'impact du projet sur les politiques sociales européennes et nationales n'est pas mesuré de la même manière par tous les participants.

Nombreuses tensions se manifestent et amènent à nombreuses affirmations et interrogations.

TROP D'ECARTS ENTRE POLITIQUES SOCIALES EUROPEENNES ET REALITES SOCIALES

. Les recommandations européennes seraient plus intéressantes, cohérentes, adaptées, efficaces si elles étaient davantage portées par les acteurs eux-mêmes et notamment les bénéficiaires.

. Le dispositif participatif de la société civile pour lequel sont mandatées les OING de la Conférence est-il réellement exploitable ? Les intervenants sociaux connaissent rarement son existence. Comment pourraient-ils davantage s'impliquer ?

. Ce type de projet constitue t-il réellement un vecteur d'informations entre ce qui se passe dans la vie réelle et les politiques « sur papier » ? Il apparaît comme un support de politique sociale en adéquation avec la réalité sociale. Comment l'optimiser ?

. Certes, l'Europe rassemble autour de problématiques communes et engage ainsi à des réflexions parallèles (dans le temps) en soumettant des thèmes chaque année. Mais, cela questionne sur le sens du choix des problématiques traitées par le Conseil de l'Europe. Les financements sont souvent déterminés en fonction des questions traitées, imposées. La conférence des OING et donc ce projet ont peu de poids sur la balance. Quel pouvoir d'agir concret les acteurs sociaux peuvent-ils avoir sur les politiques européennes ?

Ce projet constituerait une grande innovation s'il parvenait à bousculer l'ordre établi dans les politiques européennes : faire entendre la voix de la société civile peut constituer un processus conflictuel source de changement et de transformation sociale. La recherche de consensus commun doit pouvoir se faire en bousculant l'ordre par des conflits constructifs.

. L'objectif Européen est de mettre en évidence la nécessité vitale de la créativité et de l'innovation, non seulement pour la prospérité économique de l'Europe mais également pour le bien être social et individuel. Mais, les organisations européennes laissent-elles suffisamment de liberté, d'autonomie, de pouvoir à la Conférence de OING pour tendre vers cet objectif ?

. Le projet INNOV2010 est porteur de vecteurs de changement mais parmi d'autres. Il ne peut pas être à lui seul un déclencheur de changement. Quel mouvement à venir ?

VERS UNE EDUCATION CITOYENNE DES INTERVENANTS SOCIAUX POUR UNE EUROPE SOCIALE ?

Le projet promeut une démarche de prise de conscience et de participation des intervenants sociaux dans les politiques européennes. Les acteurs sociaux (bénéficiaires, formateurs, travailleurs sociaux, etc.) sont potentiellement des citoyens pourvus de compétences théorico-pratiques utiles dans la réalisation des politiques européennes. C'est dans une démarche ascendante, donc en partant du particulier pour aller vers le général, ou encore du bas vers le haut, que s'inscrit le projet INNOV2010. Partir de problématiques et d'expériences individuelles ou collectives pour aller chercher les causes, donner du sens aux faits, aux pratiques : c'est ce qui peut constituer un moyen de créer des législations et des dispositifs plus proches de la réalité sociale. Actuellement, le fonctionnement des politiques sociales est descendant et engendre nombreuses contradictions, tensions entre la politique et les pratiques.

La prise de conscience des intervenants sociaux d'une possibilité d'exercer leur citoyenneté sur le plan politique constitue un levier au changement, un possible mouvement social. Cependant, les dictats législatifs (préconisant une mise en commun des pratiques notamment), les représentations souvent normatives, conformistes des politiques européennes n'opèrent-ils pas une résistance ? Ces lois européennes sont-elles perçues comme une injonction à une « conscientisation » d'une Europe sociale, plutôt qu'à la création d'une entité réunificatrice ? L'évolution de l'identité du travailleur social en Europe dépend des prises de conscience individuelles et collectives. La dimension humaine est déterminante dans la sensibilisation à cette existence d'une Europe sociale et dans les actions qui peuvent en découler.

N'y aurait-il pas là à imaginer une perspective pour une construction plus efficiente de la démocratie participative au Conseil de l'Europe ?

TENEUR DES RENCONTRES ENTRE DECIDEURS POLITIQUES ET INTERVENANTS, BENEFICIAIRES DU TRAVAIL SOCIAL

Le projet montre l'hétérogénéité dans la perception et l'intérêt de la dimension européenne, surtout fonction des statuts des participants, de leur localisation géographique, et de leurs projets professionnels.

Les divergences d'intérêts politiques, économiques et sociaux, les différentes visions de l'innovation de chacun dans cette dimension européenne compliquent les échanges et finalement semblent peu avoir été traitées.

2 / Les problématiques économiques et sociales : des approches complémentaires

Le projet ouvre de nouvelles réflexions et appréhensions de celles-ci. Le croisement de perceptions, d'idéologies, de dispositifs, selon le contexte culturel et économique, modifient les représentations et les approches des problématiques abordées.

Levier au changement des systèmes d'interventions sociales, des évolutions individuelles et collectives se sont opérées dans la vision des réalités sociales et dans les pratiques professionnelles.

La manière dont les aspects de ces problématiques sont abordés durant le projet conduit à des réflexions et des orientations dans l'intervention sociale.

■ **Un développement du regard européen sur la nature et la réalité des problèmes économiques et sociaux : une recherche de solutions communes**

Des recommandations européennes engageant vers des solutions communes :

Dans les textes évaluatifs comme dans les entretiens que nous avons menés, nous constatons qu'au-delà des spécificités nationales, les participants ont pris conscience de différences et de similitudes dans les évolutions des pratiques professionnelles qui parcourent nos pays et des orientations politiques tendant à les rendre communes.

Rappelons un des objectifs du Conseil de l'Europe : rechercher des solutions communes aux problèmes de nos sociétés. A ce sujet, un participant se positionne : *« parce que le Conseil de l'Europe, c'est ça aussi, c'est quand même des lignes de conduites très générales. C'est chercher le plus grand dénominateur commun qui moi parfois m'insatisfait. Mais par contre il y a des recommandations du Conseil de l'Europe dont je me fais le porte-parole international. »*

L'importance des échanges interculturels et de la création d'espaces de dialogue :

Viser des solutions communes nécessite de partager une vision objective commune du monde. Il est donc nécessaire de dépasser les limites de mondes vécus divergents, ceci grâce à la communication, sujet aux argumentations, aux compréhensions, incompréhensions, aux conflits, et donc aux progrès. Le projet INNOV2010 a élargi les frontières de l'échange et de l'entente, pour augmenter le potentiel de réponses produites.

« Quand on a l'opportunité de rencontrer des acteurs d'autres pays, dans le microcosme européen et qu'on est confronté aux mêmes lames de fond sécuritaire avec la question de la pauvreté, les disparitions de la classe moyenne, c'est des choses qui influence le travail social et influence les pratiques et qu'il faut pouvoir nommer, » exprime un participant. « Pour moi, face aux problématiques économiques et sociales que connaissent aujourd'hui nos pays dont la France, l'Allemagne la Belgique et la Pologne, on doit trouver la façon d'inventer des espaces de dialogue », dit une personne interrogée.

Une approche plus sensible des réalités sociales :

Les actions menées et les liens créés ont permis une décentration et des confrontations d'idées. Ainsi, les rapports et positionnements face aux problématiques ont été abordé d'une manière plus expérientielle et plus individuelle engageant davantage la subjectivité de chacun.

L'aspect commun des réalités sociales est sublimé par un participant : « *Je ne pense pas qu'il y ait un regard différent selon les pays. La pauvreté est un sujet sensible et on est sensible dans les paroles. Ce ne sont pas les plus longs discours qui touchent* », portant ainsi la sensibilité au-delà de la transversalité et de l'inter-culturalité !

« Le projet amène plus de sensibilité dans la manière d'aborder les problématiques, d'être moins jugeant et peut-être de tenir plus compte du contexte dans lequel ton intervention arrive : économique, social, environnemental, familial... que tout est relié mais tu vas te casser la figure parce que tu vas être confronté à un moment donné à quelqu'un derrière son bureau qui lui aussi doit répondre à une hiérarchie, à une politique fonction du territoire. Ca dépend aussi de ta couleur politique ou religieuse, » exprime un autre participant.

■ Des interrogations sur le sens des politiques sociales et des interventions socio-éducatives

Des apports par différents angles d'approche (collectifs, individuels, politiques) de la pauvreté, la parentalité, la famille:

Le projet permet d'appréhender les évolutions en cours au niveau européen : extension de la pauvreté et réformes des politiques sociales.

La nature et l'ampleur des problèmes économiques et sociaux peuvent changer l'angle d'approche des réponses : questionnement sur le modèle de l'Etat providence, place du travail social, rôle de la société civile et de l'Etat selon les pays.

Ces interrogations conduisent certains participants à « revisiter » notre modèle de société : ses buts, son fonctionnement, sa stratification sociale et ses régulations en terme de cohésion sociale, ses modalités d'intégration sociale ou non, la vision et place du pauvre, etc.

Le fonctionnement des politiques publiques impacte les réponses sociales. Des différences de logiques politiques entre pays sont constatées concernant par exemple la prise en charge des demandeurs d'emploi, la professionnalisation du travail socio-éducatif ou encore la place du bénévolat. Exemple : les appels à projet déterminent la durée, les objets et objectifs des dispositifs ; les thèmes européens et nationaux orientent les priorités ; les politiques imposent souvent une logique par la demande et pas par le besoin ; etc.

La prise de conscience de la similitude de certains problèmes rencontrés ouvre un espace fertile de confrontation des méthodes du travail social. Des participants ont souligné l'intérêt de dépasser (tout en les considérant) les systèmes politiques et culturels et pouvoir discuter des méthodes de travail.

« *Le travail social oriente solidement le monde. La façon dont on traite les plus démunis, les plus fragiles, c'est quand même une indication sur ce qu'on cherche pour une société,* » explique un participant.

Les échanges sur les modèles sociaux, la pauvreté, les dispositifs sociaux élargissent et déplacent la vision nationale traditionnelle de chacun.

Les interrogations sur la « figure du pauvre » et donc sur la logique des politiques mises en œuvre met en évidence l'individualisation de l'aide et ses effets, comme la catégorisation participant à l'exclusion de fait.

Les considérations sur le modèle social, sur la place du pauvre et sur la conception de la famille ont amené les participants à questionner la fonction sociale des travailleurs sociaux, par exemple sur le contrôle social et la prévention.

Plusieurs orientations ont été soulignées : sortir les familles de l'isolement, développer les aides dans le milieu de vie, respecter les droits fondamentaux des jeunes, professionnaliser des familles et éviter le placement des enfants, etc. La position prise dans ce projet était de ne pas séparer la pauvreté des enfants et celle de leur famille.

On note un repérage de lignes de force dans les réponses propres à chaque pays : soutien et accueil familial en Pologne ; approches communautaires en Belgique ; intégration des chômeurs de longue durée et orientation professionnelle des jeunes en Allemagne, économie sociale en France.

Mais, un interviewé soulève ainsi la question de la transférabilité des pratiques de l'aide. Il ne faut pas idéaliser ce qui se passe ailleurs. Les pays portent leur histoire sociale, économique et politique : « *Ces différences nous interpellent et nous pouvons tirer des leçons au niveau de notre association mais il faut éviter toute transposition mécanique, il faut prendre garde à l'illusion que tout est facile ou meilleurs chez le voisin.* »

Le seuil de pauvreté commun à l'Europe paraît illusoire tant la perception de la personne pauvre est différente selon le contexte culturel et économique. Pour certains participants, il existe trop de différences culturelles pour traiter la question de la parentalité de manière communes, par exemple. La pauvreté est d'ailleurs regardée à travers la pratique de l'aide (qui devient un indicateur plus parlant) : les approches, les dispositifs apportent une visibilité sur les différences de conception de la pauvreté et de ce fait de l'implication des politiques sociales.

Tous les participants expriment toutefois l'intérêt de partager ces différences : « *On se rend compte combien les réalités de la pauvreté sont transversales et reçoivent des réponses parfois très similaires, parfois très différentes d'un pays à l'autre et qu'on a tout intérêt à se parler, échanger.* »

La rencontre autour de problématiques communes (pauvreté, précarité et jeunesse) engage différents partenaires dans une réflexion plus riche pour lutter au mieux contre la pauvreté en Europe : « *Je crois que le changement que ça crée ici au niveau de notre région et nos interlocuteurs, c'est le lancement de rencontres qui abordent le terme de la précarité, une plus grande précarité que l'on constate au niveau de notre public respectif mais que l'on a effectivement rencontré au niveau de nos partenaires européens* », explique un participant.

Le projet apporte incontestablement une vision partagée des réalités sociales européennes sur le plan de la pauvreté. Les échanges sur les politiques sociales menées conduisent à la fois à une interrogation sur la place et le rôle du travailleur social et sur un doute quant au bien fondé des évolutions institutionnelles en cours : inertie ou baisse de moyens alors que les bénéficiaires tendent à augmenter. Les réalités de la pauvreté en Europe se sont imposées aux participants ; ghettoïsation des plus pauvres, violences subies par les pauvres. Ces indications sont décrites dans le rapport Grundtvig et ressortent des témoignages recueillis.

■ Des changements sur les actions et les pensées de certains acteurs participants

S'engager dans une posture professionnelle plus réflexive et transformatrice :

Ainsi, les objectifs soulignés dans l'introduction du projet à Varsovie par les initiateurs étaient clairs : *« Comment réussir au mieux le service social et éducatif afin qu'il contribue à faire vivre l'esprit de dignité, de justice et de paix au sein de nos sociétés? Comment encourager une innovation dans les pratiques socio-pédagogiques en Europe qui soit reconnue par les familles fragilisées par la pauvreté et l'exclusion comme un réel soutien? Telles sont les questions que nous voulons poser aux professionnels, volontaires et étudiants en sciences de l'éducation et de travail social un cycle de rencontres et de recherches sur l'apport de leur profession à la lutte contre la pauvreté. »*

La conférence inaugurale du Professeur Gerhard TRABER³ donna le ton de ces journées car il mit de suite l'accent sur un phénomène touchant l'ensemble des pays européens :

« On voit combien le projet porte la volonté d'interroger dans une dimension interculturelle nos pratiques de l'aide et l'innovation d'un pays à l'autre dans une posture à la fois de réflexion et d'autocritique de nos propres pratiques ». « L'innovation est produite par la comparaison, l'interculturalité, le questionnement de pratiques professionnelles différentes. »

Des participants soulignent le fait que lors des séminaires, ils étaient dans la recherche d'exposition de résultats mais aussi dans l'interrogation sur le sens des démarches socio-éducatives. *« Ainsi, cela engage dans une posture plus réflexive, interrogative vis-à-vis de nous même et de nos pratiques »,* dit un participant. Ainsi, des réflexions sur d'autres manières d'appréhender les problématiques et rechercher des réponses, des méthodes plus appropriées voire, créer de nouveaux dispositifs sont engagés.

Par ailleurs, une prise de conscience du pouvoir des acteurs du travail social est relevée et mise en question : retrait des enfants, imposition de projets aux usagers et en même temps de leur insécurité face à la pauvreté et face à l'évolution des politiques sociales (faire plus et plus vite avec moins de moyens). Des participants pointent que ces échanges ont suscité un dépassement des visions binaires : ségrégation pauvres et riches, coupure entre *« ceux qui savent »* et *« ceux qui ont à apprendre pour modifier leur comportement »*.

³ Médecin praticien et assistant social œuvrant auprès des sans abris, enseignant-chercheur et membre d'une ONG

Pour de nombreux participants, des changements se sont opérés dans les représentations et la vision des réalités, notamment de la place des usagers, qui ont des répercussions dans le travail et/ou la vie de tous les jours.

« A mon avis, aujourd'hui, la grande innovation à rechercher, c'est que les personnes concernées par ces problèmes économiques et sociaux dialoguent et inventent ensemble et qu'elles soient prêtes à faire un bout de chemin ensemble pour inventer des solutions. La petite tentative qu'a faite Innov2010 de mettre ensemble toutes ces personnes très différentes autour de cette problématique, c'est le chemin vers de nouvelles réponses », dit un participant.

Les différentes perceptions des problématiques économiques et sociales : sources de changements ?

UNE TRANSVERSALITE SOUVENT TROP CONSENSUELLE

. La question du traitement politique et social des différentes problématiques est primordiale dans les échanges car elles engagent dans un mouvement, un déplacement de sa propre vision et peut produire des échanges, certes source de tensions, mais de ce fait plus constructifs. L'intérêt de la transversalité est justement le partage de point de vue entre usagers, formateurs, travailleurs sociaux, chercheurs, décideurs politiques et étudiants.

. Les espaces d'échanges, tels qu'ils ont existés au cours de ce projet, n'ont pas une approche transversale assez pragmatique portée sur le sens et les finalités des pratiques : les échanges idéologiques concernant les politiques et leur manière de prendre en compte les réalités sociales n'ont pas eu lieu entre tous les acteurs et n'ont pas suffisamment traité des politiques sociales et de leur mise en lien avec les pratiques socio-éducatives.

Les questions de fond sur les politiques sociales seraient-elles si controversées qu'elles ne peuvent être débattues par cette pluralité d'acteurs ? Mais comment réajuster cet écart entre les réalités sociales et les politiques si ces questions ne sont pas abordées ?

UNE INTERCULTURALITE DEPASSANT DIFFICILEMENT LES IMAGINAIRES

. Les déplacements physiques, théoriques et idéologiques opérés viennent remettre en question les « modèles » culturels, sociopolitiques parfois cristallisés. Ils permettent de percevoir les limites, les forces, les faiblesses des modes sociaux, des gestions politiques de son pays. Des représentations sont ainsi modifiées. Les réalités sont perçues différemment, offrant ainsi d'autres possibles. S'opère donc un mouvement dans le temps et l'espace (sur le territoire européen) dans la prise de conscience de réalités et d'approches des problématiques économiques et sociales, empreintes de l'histoire et la culture de chaque pays. Ce mouvement amène une prise de recul mais également un bouleversement dans les imaginaires individuels et collectifs.

. Dans le quotidien, le changement doit être porté par un collectif, sinon ça ne fonctionne pas. Rencontrer l'autre avec son histoire, sa culture, trouver les points de différence et les points communs, c'est innover mais cela impose des changements de « mentalités », de regards. Cela constitue une résistance considérable à l'innovation.

3 / Le partenariat européen : un élément moteur

D'un point de vue global, les résultats de notre démarche d'entretiens inscrivent la notion de partenariat du projet INNOV210 dans la dimension humaine où l'autre est un partenaire et non un concurrent : les liens qui se sont créés au cours des rencontres ont permis de lever les réserves quant au regard de l'autre.

L'ensemble de nos entretiens vérifie qu'un rapport d'altérité s'est construit au fur et à mesure des rencontres entre les participants. La temporalité du projet est facteur de création d'une dynamique de réflexion partenariale. Le projet innov2010 a ainsi favorisé une dynamique de créativité et d'innovation.

On voit au combien le partenariat du projet « *très ancré dans l'humain* », comme le souligne un initiateur, a pu engendrer des effets individuels et collectifs. La dimension humaine est rappelée par l'ensemble des participants interviewés. La notion de partenariat se retrouve dans la construction même du projet, où la recherche d'une réflexion partenariale autour de l'innovation dans l'intervention sociale est le moteur.

La richesse du projet apparaît pour tous dans la pluralité des acteurs et dans sa capacité à lever les clivages entre les savoirs théoriques et les savoirs de la praxis.

Les résultats de notre démarche ont pu pointer d'une manière générale que le partenariat est un des facteurs de l'innovation. La temporalité est soulignée comme propice à la construction de liens, le partenariat dans ses dimensions informelles inscrit le projet innov2010 dans un partenariat informel au « décentrage » des opinions et des croyances à l'égard de l'autre. Les participants doivent apprendre à se connaître avant de penser ensemble.

■ Le partenariat européen : un moteur pour des changements

Le partenariat européen peut permettre de faire évoluer les politiques et les pratiques sociales.

La notion de partenariat se retrouve dans la conception initiale du projet, où la recherche d'une réflexion partenariale autour de l'innovation dans l'intervention sociale en est la dynamique.

En effet, les initiateurs énoncent leur objectif « *notre souci est d'ouvrir un espace de débat* » afin de déterminer, partager et d'approfondir les points de vue entre une mixité d'acteurs autour de l'intervention socio-éducative innovante.

La pluralité des acteurs européens favorise une mutualisation des compétences sociales, politiques et financières. Ce projet légitime la nécessité d'échanges transversaux et interculturels pour une harmonisation du travail social européen.

Le partenariat est perçu dans sa dimension créatrice d'actions et dans le décloisonnement des points de vue par la rencontre. En effet, il participe à lever les clivages entre les différents acteurs participants. « *Nous avons pu relever des points positifs, le décloisonnement des points de vue et des compétences* », peut souligner un participant.

L'ensemble des participants valident le projet dans sa conception initiale d'un partenariat innovant, interdisciplinaire, dans une dimension européenne. Ils soulignent que le projet innov2010 crée un

décloisonnement des regards et amène une mutualisation de connaissances (exploration et l'analyse des pratiques d'interventions innovantes) et une coproduction de savoirs.

Aussi, le projet contribue à lever les préjugés construits à partir de ses propres représentations socioculturelles de chaque pays.

Les propos recueillis auprès d'un participant caractérisent cette réflexion : *« C'est bête, pour moi voilà quand on m'a dit que j'allais en Pologne pour voir des pratiques innovantes, il y a toutes les représentations qui fusent et forcément, je sais pas, mais je me suis dit je vais voir du communisme, je vais pas pouvoir voir des pratiques sociales spéciales car ils sont dix ans à la traîne par rapport à la France, voilà le cliché et la représentation que je me faisais avant pas forcément d'une manière consciente et la claque je l'ai prise après coup ! Et le fait d'y aller je me suis dit qu'ils n'étaient pas forcément à la traîne et puis ils ont des pratiques bien plus innovantes que chez nous. »*

Le projet impulse par la formulation d'interrogations collectives communes telles que *«pourquoi et pour qui agissons-nous »* une capacité individuelle à interroger sa propre pratique, voire un regard autocritique. Le partenariat introduit par le projet, s'appuie sur un partage de connaissance et suit une logique de professionnalisation par la richesse de la connaissance interdisciplinaire et pluridisciplinaire.

En somme, le partenariat a produit des changements de regards, a créé de l'ouverture à l'autre à travers des situations de confrontation d'idéologies et de points de vue différents.

Pour un participant formateur : *«La rencontre et le dialogue ont produit des effets intéressants, le dialogue n'a pas été consensuel, il y eu des conflits, des controverses, des points de vue différents. Le choix retenu a été de ne pas les lisser mais de les faire vivre ».*

Pour un participant étudiant : *« ça a démystifié le complexe de l'universitaire, de celle qui ne sait pas, de ne plus être dans la croyance de celui qui ne connaît rien. Le partenariat donne une légitimité à ton travail de terrain ».*

Pour un participant usager : *« C'est des rencontres que je n'oublierai jamais, c'est des gens que je n'oublierai jamais. Ce sont des grandes personnes qui sont venues vers moi alors que moi je n'étais rien. J'ai apporté de l'humilité, le rire, la prise de conscience du rythme différent pour chacun ».*

Le partenariat, pour la majorité de participants et initiateurs a permis de montrer qu'il y avait du possible, donner l'envie de se mettre en action, de créer. Toutefois, les liens qui se sont créés au cours des séminaires sont restés centrés soit dans une dimension de territoire national, soit dans de petits réseaux ou se sont pour certains étioyés (surtout les étudiants). La barrière de la langue est aussi évoquée comme frein à la durabilité du partenariat impulsé par le projet. En effet tout au long de leur participation aux séminaires, les participants ont pu s'appuyer sur la collaboration des traducteurs. Pour illustrer ce résultat, la citation d'une étudiante aujourd'hui professionnelle pose la question : comment travailler ensemble, si on ne se comprend pas ? *« Pour moi le partenariat, c'est de me dire que l'on peut appeler un collègue allemand en lui disant : qu'est ce que tu penses de cette situation ? Comment feriez-vous ici ? ».*

Toutefois, on voit combien la temporalité du projet est un facteur essentiel pour créer des liens interpersonnels chez certains participants. *« Mais, je n'avais pas imaginé que ce travail, ensemble, aurait un tel impact, ni mesuré les effets de la proximité qui s'est créée entre les gens. La durée du*

projet et la possibilité de se rencontrer plusieurs fois ont créé des effets positifs. On est resté lié grâce à INNOV2010 et aujourd'hui on peut se rencontrer, se solliciter d'une toute autre façon ».

Nous pouvons noter la difficulté à évaluer les effets d'un tel projet partenarial, dont les racines se développent, sans être toujours visibles. Un initiateur s'exprime à ce sujet : *« Mesurer ou évaluer les ressources des réseaux informels dans chaque pays : on n'a pas exploité toutes les perspectives. Moi-même, en tant qu'initiateur, je n'ai pas mesuré encore les ressources d'un réseau informel d'intervenants sociaux qui se sont retrouvés grâce à une action commune particulière ».*

■ Le partenariat européen : un vecteur d'innovation

Le projet a été pensé de manière à ce que chacun des partenaires, selon ses références, ses codes, ses pratiques, sa culture, puisse faire ce pas de côté et se décaler de ses représentations de l'autre, par le dialogue réciproque, et le débat dans un rapport d'altérité. Il encourage la diversité des points de vue et appuie la participation de tous dans une visée de changements et d'évolution des pratiques de l'aide voire des politiques sociales.

« Un projet qui pousse à une réflexion partenariale approfondie de la notion d'innovation en intervention sociale » un universitaire.

« L'innovation réside dans la rencontre entre les professionnels, universitaires et les étudiants, mixage, vecteur de richesses ; croisement des connaissances et des savoirs, assez riche. C'est quelque chose qui a révolutionné. De bonnes relations se sont créées. »

« Deux mondes (militantisme et du professionnel) qui se rencontrent, cela permet d'évoluer et cela peut produire des changements, en tout cas une évolution des représentations de part et d'autre. »
un participant.

Afin d'illustrer nos propos nous avons choisi de retenir la citation recueillie lors d'un entretien avec un initiateur : *« Moi, je pense que c'est à travers le partenariat que l'on peut être innovant. Car, si on est partenaire cela veut dire que des deux côtés, il y a une ouverture. On partage quelque chose. Pendant le temps du projet, nous étions des partenaires, on avait le même statut, on se parlait comme des participants du projet. Chacun était là avec son bagage d'expériences, pouvant se dire : je peux m'investir aussi ».*

■ Un partenariat financier indispensable : (cf. annexe n°5)

La conception du projet s'appuie sur les recommandations européennes de construire une cohésion sociale entre les Etats membres. Son inscription dans le programme Grundtvig (programme intégré d'éducation et de formation tout au long de la vie) montre la volonté des initiateurs au-delà de l'aspect financier de placer ce projet innovant à travers l'échange et le partage d'expérience de créer une conscience commune de l'Europe sociale.

Toutefois, il est entendu que ce partenariat financier a permis d'inscrire les participants dans une mobilité géographique : traverser les frontières joue un rôle à l'égard de la construction d'un sentiment d'appartenir à un même territoire.

Le partenariat financier avec l'OFAJ a facilité la participation d'étudiants et notamment d'étudiants en formation initiale où le projet s'inscrit dans un processus de professionnalisation et de construction d'identité professionnelle. (Une étudiante pourra dire « *je me suis construite avec le projet.* »)

Le partenariat financier est essentiel pour l'existence même du projet dans son inscription européenne. Il est la condition sine qua non de sa mise en œuvre et signe sa reconnaissance par l'Europe. Cependant, il nous amène à soulever la question de logique financière dans la conception de projet ou pour obtenir les marchés les structures, associations, puissent perdre leur créativité et répondre uniquement à des critères définis par les commanditaires pour survivre. Suppose alors un dialogue permanent entre les commanditaires et les associations comme le souligne la Directrice du Cabinet du Ministère d'Aide Sociale de Communauté Wallonie, lors de son intervention à Bruxelles.

Le partenariat européen comme facteur de développement

COMPLEMENTARITE DES ACTEURS : UNE REALITE COMPLEXE

La pluralité des participants sont des facteurs de décloisonnements des points de vues et ont été propices à la création d'une dynamique globale au cours du projet : penser ensemble malgré les différences. Appartenances idéologiques, professionnelles, engagements personnels sont sources de tensions et de confrontations, et la richesse de la rencontre. Mais ce partenariat ne va pas de soi. La dimension « informelle » du partenariat crée par le projet à toute sa place comme facteur de liens. Il faut oser le partenariat entre des associations différentes. Combien d'associations sont prêtes à remettre en question leur méthodes, leurs dispositifs, leurs idées face à d'autres acteurs sociaux et notamment des bénéficiaires des interventions socio-éducatives ? L'utilisateur c'est aussi un partenaire. Mais qui est demandeur de ce travail partenarial, qui exprime cette place ? Le projet a introduit la possibilité pour l'utilisateur d'imaginer qu'il peut être un partenaire, comment s'en saisir ?

Une décentration des fonctions et statuts de chacun est nécessaire.

La prise en compte de l'autre dans la reconnaissance de ces compétences passe aussi par la création de liens interpersonnels. Ont-ils suffit pour créer et développer un réseau durable ? Bien que le projet possède tous les ingrédients pour envisager et susciter une représentation d'une possible cohésion sociale européenne, ne serait-elle pas circonscrite à l'échelle du projet ?

Des réseaux ont pu se développer à travers les rencontres, échanges, visites in-situ tout au long des séminaires. Toutefois, les résultats notent la création de réseaux interprofessionnels et limités à peu de pays. L'éclatement des frontières est minime.

PARTENARIAT ET DEVELOPPEMENT : DE NOMBREUSES INCERTITUDES

La temporalité nécessaire et la constance des participants avérées comme des caractéristiques pour la réussite de ce type de projet sont rarement réalisables. L'engagement des différents acteurs participants nécessaire à l'organisation d'un tel projet est exemplaire.

Le développement de ce modèle de projet est incertain.

Toutefois, les étudiants ont eu un sentiment de regret à ne pas avoir participé au dernier séminaire de Bruxelles : expression du besoin d'aller jusqu'au bout du projet. On voit au combien le projet a créé un sentiment d'appartenance, mais soulève la question de comment penser l'après ? Comment poursuivre cette pensée collective ?

Le projet à montrer du possible comme l'affirme un initiateur, « de l'envie de ...» mais un participant soulève cette question essentielle « *le partenariat peut il exister entre ceux qui ont plus avec ceux qui ont moins ?* ».

4 / Les actions innovantes du projet : des évolutions notables

Ce projet INNOV2010 dans ses actions, a constitué une organisation collective innovante car elle maintient et développe une liberté d'initiatives individuelles tout en assurant une cohésion et une efficacité dans son organisation.

C'est l'angle d'approche de ces problématiques qui est innovant car il repose sur la transversalité, l'inter-culturalité. L'innovation est dans l'action de favoriser les transferts de connaissances en vue de solutions dans des voies innovantes.

« *L'innovation ne remplace pas quelque chose d'existant mais élargit et enrichit les perspectives* ». ⁴

Les participants ont connaissance d'autres actions d'échanges internationales et certains y ont participé. Des différences sont toutefois précisées notamment quant à la durée et la pérennisation du projet, la pluralité des acteurs et la présence de la Pologne.

■ Les actions construisant le projet : une dimension humaine

Les actions peuvent être considérées comme innovantes, singulières car elles emploient des méthodes d'actions particulières ou modes d'intervention (ex : durée du projet, les ateliers créatifs, participation des usagers, diversité des participants, croisement de savoirs, temps de réflexions facilitant l'interaction, la richesse des échanges.)

Le projet dans sa conception s'est construit aussi autour de l'informel des relations humaines dans un principe en quelque sorte que *l'autre n'est plus l'inconnu, l'étranger en somme*.

La dimension informelle a permis de mettre les statuts, les rôles, les fonctions de côté. Les actions formelles et informelles ont facilité la liberté d'expression, une certaine spontanéité des échanges mais aussi l'expression des conflits et des tensions.

⁴ Intervention au séminaire de Berlin du Prof. A. BUCK (octobre 2010)

Les résultats montrent là encore comment les actions du projet ont levé des clivages entre les divers acteurs. Les propos recueillis auprès d'une étudiante illustre notre réflexion :

« Ce projet il a été aussi grand dans tout ce qui a eu d'humain c'est-à-dire oui on a visité des structures, on a assisté à des conférences mais voilà le soir on vivait aussi ensemble et je pense que c'est aussi en ça que ce projet a été riche. Même si vivre ensemble pendant une semaine, ça a son côté insupportable mais c'est tous les échanges informels. Moi en tant qu'étudiante, je n'aurais jamais eu l'occasion de discuter avec une personne qui siège au Conseil de l'Europe ou avec un chercheur en sciences sociales ou encore avec un usager. Discuter comment est ce que l'on pratique, c'est quand même quelque chose de décalé. Ces échanges m'ont permis de changer mes représentations individuelles »

Les rencontres pluridimensionnelles touchent au système de représentations, aux valeurs individuelles et collectives, aux postures professionnelles. Le projet a été source d'expériences nouvelles, régénératrices de pensées et d'actions innovantes, créatrices de moyens pour partager ses points de vue.

Les actions variées du projet ont permis une communication intersubjective entre différents participants, dans une communication ouverte, compréhensive (au-delà des divergences culturelles et idéologiques) et constructives.

Découverte de projets jugés innovants : *« C'est dans des présentations de structures qui donnaient du contenu, donner des idées, après une mise en pratique c'est à un autre niveau. Ex. en Allemagne, une structure qui mélange un l'accueil d'enfants avec des personnes âgées, ils vivent ensemble et se rejoignent, encore en Allemagne des femmes qui sont seules et se regroupent créent une crèche entre elles et en même temps vont se former aux métiers de la petite enfance, c'était innovant, »* un participant professionnel.

■ Usager participant / partenaire : concept innovant

Leur choix de mener le projet avec des usagers est une action reconnue innovante. *« La possibilité d'avoir avec nous des participants bénéficiaires de nos activités, en cela, c'est déjà pour nous une belle innovation »* (citation recueillie dans les actes du séminaire de Berlin).

« Il est innovant parce que j'y ai participé » pourra dire un usager, parlant du projet.

« Dans la conférence de Berlin, et dans les autres, j'ai retenue que la personne qui à besoin d'aide doit être traitée comme un partenaire par la personne du service social, pour moi c'est nouveau », un bénévole.

« On a beaucoup discuté avec X, parce que je voulais opérer un transfert de compétences ! C'était un des objectifs ! Mais le transfert des compétences, cela veut dire que l'on va implanter une pratique d'un pays à l'autre. Mais je pense que l'on pas besoin de réfléchir le transfert de compétences comme cela. Le transfert de compétences, c'est aussi, ma pratique a changée par rapport à l'usager, par rapport au territoire, après le projet. Donc déjà, il y a transfert de compétences mais sur la pratique individuelle du travailleur social ou la pratique du service, » un initiateur.

■ Des actions découlant du projet : une liste non exhaustive

La pertinence et l'efficacité des actions menées sont reconnues par les participants. Les apports et les limites des actions du projet sont exprimés, ainsi que les changements qu'elles ont opérés.

Nombreuses actions (projets, échanges, création de réseaux....) ont découlé et découlent encore du projet. Exemples : changement de posture des acteurs ; rapprochement de points de vue ; production de connaissances ; connaissances et projets exportables innovants ; découvertes de dispositifs, d'actions ou autres éléments dans l'intervention sociale et éducative ; création d'espace de sensibilités communes, de valeurs partagées, de croyances voire d'utopies.

La pluralité des acteurs et la présence de la Pologne ont permis aussi d'envisager des actions en direction de ce pays participant. Se sont créés de nombreux liens informels créateurs de réseaux professionnels dans une dimension nationale.

Des conséquences directes sont notables : de nombreux projets réalisés ou en cours de réalisation au sein des écoles de formation en travail social, structures associatives, entre école de formation et université, publications d'articles, un site [www.innov 2010](http://www.innov2010.org), évolution professionnelle (cf. annexe n°18).

L'INNOVATION DONNE QUEL SENS A CE PROJET ?

LA SIGNIFICATION DE L'INNOVATION : LUI DONNER UN SENS

Pour un projet qui porte autant l'innovation, rien que dans son titre : voir à quel point sa signification est différente, controversée par les participants étonne. C'est en abordant les perspectives que la notion d'innovation est encore plus controversée.

Aborder l'innovation par un partage de connaissances mutuelles dans une dimension européenne des pratiques de l'intervention sociale a abouti à des idées communes.

Les interactions et notamment les **conflits** vont être constructifs. « Les conflits traduisent des rapports de force entre exigences contradictoires qui s'opposent de manière manifeste ou latente, directe ou indirecte : conflits intrapsychiques, interpersonnels, dans les groupes ou entre groupes sociaux. (...) **L'interaction et l'échange** sont ainsi au cœur du changement.»⁵

MAIS : Le conflit engage des rencontres, pas de réel partenariat.

L'envie de travailler les uns avec les autres et innover nécessite des ententes et dépasse difficilement les tensions.

⁵ J. Rhéaume, vocabulaire de psychosociologie, Erès, 2002.

DES ASPECTS DE L'INNOVATION NECESSECITANT DE L'ENGAGEMENT

Deux aspects idéaux pour l'innovation pas évidents

La transversalité constitue une médiation et une vision créatrice. Les postures professionnelles peuvent évoluer par une capacité de connaissance et de déplacement dans différents champs d'action. Elle peut développer les intérêts et les compétences d'une approche transversale et participative, nécessitant d'être dans des rapports d'altérité.

L'interculturalité est un moteur de l'innovation car les différences culturelles constituent une richesse et une ouverture d'esprit. Abdellatif Chaouite⁶ parle de dérivation pour décrire « la possibilité de cheminer autrement, de frayer d'autres voies que les voies déjà tracées, normalisées ou contrôlées. »

Le projet INNOV 2010 se démarque par ses actions, permettant aux participants une expérience humaine nouvelle dans l'espace et dans le temps. Est-il réellement propice à l'innovation ?

DE LA TRANSFERABILITE A L'INSTITUTIONNALISATION : comment croire à l'innovation ?

L'institutionnalisation vient réglementer et légitimer le processus de l'innovation en formalisant un renouvellement de pratiques sociales, tout en s'éloignant logiquement du sens de l'innovation. C'est encore plus manifeste pour l'innovation « volontaire correspondant à l'implantation délibérée d'un changement spécifique. Dans ce cas l'innovation est implantée par incitation, voire imposition par des directives officielles externes. L'innovation est érigée en institution ». ⁷ Catherine Tourrilhes distingue de cette innovation volontaire « l'innovation qui émane d'individus ou d'un groupe dans un désir conscient ou inconscient de changement. Cette innovation émane du « **terrain social** » et elle est instaurée au prix d'une lutte, sans reconnaissance de validation, sans légitimation. (...) Le désir auquel correspond l'innovation sociale est celui de satisfaire par soi-même ses besoins dans les créneaux laissés vides par les organisations en place ». ⁸ INNOV2010 correspond-t-il à ce processus d'innovation ?

L'institutionnalisation est à double tranchant. La logique d'institutionnalisation et la logique d'innovation sont, certes contradictoires mais restent associées. L'une vient réduire les zones d'incertitude, imposant des normes, canalisant le désordre ; l'autre s'inscrit dans les zones d'incertitude, venant bousculer l'ordre établi. Quels sont les atouts, les limites des politiques sociales, des législations, des textes de recommandations ? En institutionnalisant, le risque n'est-il pas d'établir des modèles prédéfinis et référentiels de conduite, et venir limiter la possibilité de développer des actions pouvant prendre d'autres directions plus innovantes ?

⁶ A. Chaouite (2011), « *Imaginaire interculturel. Dérivations et dérives* », Recherche et transformation sociale, L'harmattan, p30.

⁷ Op. cit. C. Tourrilhes, p12.

⁸ Ibid.

Des typifications d'actions innovantes qui deviennent du coup habituelles : cela soulève le risque d'une institutionnalisation. Ainsi, le risque majeur est que les institutions puissent définir des modèles de conduites qui prédéterminent le sens des actions et limitent alors la créativité. Le projet montre qu'il existe un antagonisme entre innovation et institutionnalisation. Quelles sont les limites et les risques de l'innovation ?

Des conditions pour l'innovation ?

- . Nécessaires aptitudes et souplesse des organisations afin de préserver des marges d'incertitudes notamment en laissant une certaine autonomie aux acteurs.
- . Le projet dans ses actions lève les freins à travers la rencontre avec l'autre, les représentations et la a priori se réajuste. Place à l'altérité.
- . Le projet permet une réflexion globale et décloisonnée et tente de réduire le clivage entre le monde du savoir théorique et le monde du savoir pratique.
- . L'engagement, la passion : l'envie de faire, de continuer, d'explorer les « richesses » de la réflexion et des pratiques.

5 / La formation des intervenants sociaux : apprendre autrement

■ Le projet comme espace de formation

La dimension générale de formation du projet est largement perçue et appréciée.

Le projet est un lieu de formation pour les participants : connaissances accrues des cultures et des pays partenaires, compétences sociales accrues, augmentation de la confiance en soi, compétences accrues en management de projet.

Le projet est un outil de rencontre, de prise de conscience et d'encouragement pour de jeunes futurs professionnels et leurs aînés.

La diversité des profils des participants et donc le croisement des regards produisent de la découverte et de la connaissance. A côté et en complément du savoir théorique transmis par les écoles ad-hoc, le savoir issu de l'expérience est à prendre en compte.

Le projet a abordé la question de la nature et de la légitimité des savoirs : théoriques, issus de l'expérience, savoir-faire et savoir-être.

Le projet comporte également une dimension artistique perçue comme vecteur de nouvelles pratiques en matière d'action sociale et capable de bouleverser les idées reçues. Manifestement, cette intégration innovante a produit des effets :

« Co-construire et co-crée, quand la dimension artistique anime et surprend le travail social au bénéfice des usagers et des professionnels. Comment elle libère la parole, comment elle ouvre de nouveaux horizons, hors des sentiers battus ? Comment l'articulation travail artistique et le travail

social est-elle vectrice d'émancipation ou de dé-normalisation pour l'utilisateur ? Autant de questions, d'exemples qui viennent étayer les propos dans les différents pays autour d'une table ronde, autour de courts-métrages, d'œuvres collectives, de caricatures improvisées et d'un bus ambulant ». (V.THEYS, synthèse séminaire de Bruxelles)

Les participants, dans leur évaluation écrite, confirment les propos des initiateurs et attestent la valeur ajoutée du projet en termes de formation à travers ses différentes séquences.

Et dans le même temps, anticipant l'avenir et marquant leur satisfaction, ils espèrent que le projet sera suivi de réformes dans le processus de formation des travailleurs sociaux, l'une d'entre elles serait l'inclusion de stages dans les pays partenaires du projet.

« La comparaison des systèmes de formation est utile à la recherche d'un enseignement créatif et innovant, moins spécialisé et avec des stages plus adaptés aux objectifs recherchés ».

Quelques critiques sont exprimées. Le savoir produit par les participants n'a pas été suffisamment exploité. Par exemple, des étudiants expriment *« Dans la coproduction des savoirs, il est dommage que sur le site INNOV 2010, il n'y est pas plus d'informations concernant l'article que nous avons fait en tant qu'étudiant. »* Un participant pointe également un regret quant aux différents écrits qui auraient pu être réalisés suite aux visites d'institutions par exemple.

■ Le projet comme vecteur d'évolution des processus de formation

Le projet soulève la question de la professionnalisation des intervenants sociaux dans une logique de décloisonnement des savoirs théoriques et des savoirs de la pratique. *« La question de l'Europe à toute sa place dans le cadre de la formation des travailleurs sociaux actuellement »* peut dire un participant.

Pour la construction d'une Europe des formations sociales et d'un espace social commun, le projet montre l'importance pour les établissements de formation à s'inscrire dans des projets de partenariat inscrits eux-mêmes dans des programmes de l'union européenne pour favoriser une conscience culturelle commune (educ'europa, Grundtvig) mais aussi dans une logique de formation inter-culturelle autour d'échanges de connaissances de pratiques d'interventions sociales.

La dimension européenne devrait être aujourd'hui une priorité dans les métiers du travail social et doit faire partie de la professionnalisation. Européen dans sa dimension spatiale, par essence, le projet a conduit à une ouverture vers d'autres réalités et politiques sociales, élément d'enrichissement en soi. Il a suscité l'envie européenne et l'idée d'intégrer cette dimension dans la formation sans que pour autant des précisions soient données étant donné la complexité et le périmètre du sujet.

La remarque d'un des initiateurs à cet égard est significative :

« Je ne sais pas s'il faut des grilles de formation communes ou des choses comme cela, mais ce qui serait intéressant, c'est qu'il puisse y avoir des éléments communs liés à la découverte de l'Europe complexe et enrichissante. Ce qui pourrait être commun c'est la volonté de s'ouvrir à la différence ».

européenne et de découvrir les réponses et les modes de fonctionnement de chaque pays, c'est la place des usagers, car on est au-delà de la spécificité de chaque pays ».

Tous relèvent le déclic positif provoqué par le projet consistant à l'envie et à l'intérêt de l'ouverture vers d'autres, tout en regrettant qu'elle se heurte aujourd'hui à certaines « pesanteurs institutionnelles ».

Quant aux participants, intéressés par cette ouverture européenne mais pour la plupart, sans totalement maîtriser les différentes composantes de la dimension européenne, ils notent avec prudence que : *« Ce projet peut apporter des transformations dans les processus de formation. La prise en compte de la dimension européenne dans les processus de formation est déjà une avancée en soi ».*

De l'avis général, des initiateurs aux participants, le succès du projet relatif à cet item repose sur la durée et donc sur la construction de plusieurs séquences.

La dimension européenne ne va pas s'appréhender dans un survol passager de tel ou tel pays. Elle est au cœur du projet et de sa composante formation, comme le souligne un des initiateurs :

« Ce que je retiens de ce projet innov2010, c'est l'intérêt d'inscrire dans la formation des travailleurs sociaux, des échanges sur le long terme (...) Ce qui m'a vraiment intéressé, c'est cette inscription dans la durée et le fait de se retrouver à quatre moments, sur une période de deux ans, même si cela est difficile ».

Analyse partagée par les participants qui voient dans le projet un vecteur de changement dans la formation. Le projet *« a permis une évolution des projets pédagogiques des centres de formation. Il est donc une source de changements innovant dans les processus de formation ».*

■ La formation par la coproduction de savoirs

Ce projet est un outil considérable pour développer les échanges de savoirs. Il a des impacts sur les formations professionnelles et universitaires grâce à sa portée théorico-pratique.

Le projet soulève la question de la coproduction, de la transposition des savoirs et de l'évolution des processus de formation entre universitaires, travailleurs sociaux, formateurs, bénévoles, usagers. Le projet peut-être perçu comme un modèle et un outil de formation pour de nouvelles pratiques : mutualisation des savoirs produits et publications de supports écrits de formation.

« La formation notamment européenne des travailleurs sociaux peut éviter le formatage et éveiller à un mouvement de régénérescence sociale. La considération du travail social, notamment par les politiques, entre dans les objectifs du projet. La promotion du dialogue entre pouvoir politique et travail social s'est effectuée dans une moindre ampleur », exprime un initiateur.

Une autre personne souligne l'ouverture apportée par le projet sur les différents savoirs :

«Le projet aborde la question de la nature des savoirs (d'expérience, de savoirs théoriques, de savoir-faire, de savoir-être) et met autant en valeurs les recherches scientifiques, les recherches-actions et les savoirs empiriques ».

Le projet impulse l'importance d'amener, non pas dans les programmes de formations les étudiants à aborder les thématiques du projet, mais l'importance de l'analyse transversale, de retenir la démarche de ce projet : le regard transdisciplinaire pour **saisir la complexité du réel**. Il apporte une nouvelle vision du monde.

Le projet dans sa démarche prouve qu'il n'y a pas un grand fossé entre le travail social et la construction du savoir, montre que la pratique n'est pas si éloignée de la démarche de recherche.

Le projet montre l'importance de la formation dans la création d'une conscience commune de l'usager partenaire. En effet, les associations, notamment les militants d'ATD Quart Monde introduisent un acteur stratégique dans le processus de formation : l'usager. Ils plaident la reconnaissance de l'usager comme un acteur de la formation et s'interrogent à partir des séquences vécues du projet, sur la généralisation d'une telle dynamique :

« Le deuxième niveau de réflexion, le deuxième élément positif, c'est l'introduction, dans la formation des travailleurs sociaux, des bénéficiaires, des ayant droits, des bénéficiaires de l'aide en les identifiant comme acteurs de la formation, comme participant à la formation. Cette deuxième dimension, cela n'est pas un secret, ATD quart monde y travaille déjà : ateliers croisement de savoirs et de pratiques et autres modules de formation. C'est un choix, comment le généraliser ? Ou, au moins, trouver un moyen que cette question se retrouve au cœur de la formation », dit un initiateur. Plusieurs, participants partagent cette vision.

Les intervenants sociaux acteurs et concepteurs de la formation ?

LA COPRODUCTION DE SAVOIRS DANS QUEL BUT ? QUELS OBSTACLES ?

Le projet a mis en évidence à la fois l'intérêt de la coproduction du savoir entre différents acteurs (universitaires, travailleurs sociaux, formateurs, bénévoles et usagers) et la nécessaire cohabitation des différents savoirs. Mais le principal de la coproduction se heurte au modèle fixé de formation renforcé par le poids des habitudes et des normes. A cet égard, le projet soulève une série d'interrogations dans le champ du travail social et de ses acteurs :

Comment favoriser et encourager une conscience participative des travailleurs sociaux ?

Comment faire admettre et favoriser l'implication des bénévoles par ailleurs sujets à discussion dans leur implication dans les fonctions du travail social ?

Comment enfin « trouver une place » pour les usagers dont leur participation fait débat et relève encore d'une pratique exceptionnelle au regard des normes institutionnelles ?

Enfin s'interroger sur le système de formation des travailleurs sociaux conduit mécaniquement à revisiter le statut et le rôle de ces professionnels. La formation actuelle répond à une définition du rôle du travailleur social au sens que les pouvoirs publics veulent donner au travail social.

Les travailleurs sociaux sont « formatés » pour répondre à des missions très précises. Réfléchir à une évolution de la formation suppose ainsi de savoir quel sens nous voulons donner au travail social : « *Il faut former les travailleurs sociaux jeunes pour qu'ils puissent d'emblée s'inscrire autrement dans leur métier* ».

Il est important de revoir le statut et le rôle des travailleurs sociaux car en France par exemple, ils sont « *exécutants* » des politiques sociales et non pas « *concepteurs* ». Ils doivent pouvoir être acteurs des politiques sociales et non pas utilisateurs.

Il faut pouvoir discuter des causes et pas seulement des conséquences et des dispositifs.

Redonner un nouveau sens au travail social conduit à une requalification du métier, à une nouvelle reconnaissance avec leurs attributs en termes de politique salariale et de politique de formation (dans d'autres pays le niveau universitaire est requis pour l'exercice de la fonction de travailleur social).

Que peut-on faire contre les attitudes normatives et condescendantes ?

« *La formalisation de projets pousse aux résultats et masque voire oublie les objectifs, le sens et les finalités. Il faut donner du sens aux usagers sur leur insertion dans des dispositifs dans lequel ils sont enfermés et où ils peinent à trouver une place de sujets actifs* ».

L' « EUROPEANISATION » DE LA FORMATION, UN PROCESSUS IRREVERSIBLE OU UN VŒU PIEUX ?

Au-delà des aléas politiques et des difficultés actuelles de l'Europe, le projet a bien marqué l'importance du volet européen dans la formation et les conditions pour sa traduction effective (durée, financement, appétence, etc.) C'est un vecteur indéniable d'évolution des mentalités et des pratiques de formation ?

Plusieurs propositions ont été émises en faveur d'une accélération du processus soulevant au passage plusieurs aspects :

- . La volonté politique ou non des décideurs ;
- . L'ajustement de l'offre de formation au regard de la méconnaissance initiale des différentes réalités nationales ; simple sensibilisation ou séquence intégrée dans le cursus de formation ;
- . La refonte du système de formation avec ses conséquences.

6 / Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide : s'ouvrir à d'autres approches

Dans le registre des pratiques professionnelles le projet comportait deux objectifs soulignés par les initiateurs dans plusieurs textes en prenant appui à la fois sur les orientations de la Charte Sociale européenne révisée et sur celles de la conférence des OING : « donner corps à la démocratie participative ».

L'objectif est de contribuer à la modernisation de principes et pratiques en travail social et notamment la mise en œuvre d'une participation associant les usagers en tant que citoyens. De façon générale, et du point de vue des initiateurs, le projet a répondu à leurs attentes. Le projet a contribué à un changement de vision sur la place du professionnel et par conséquent de l'utilisateur. *« Ces échanges nous ont transformé, ont influencé notre travail quotidien, nos relations aux autres »* (un participant).

■ Une réflexion éthique favorable aux approches participatives

Le projet a contribué à apporter un double changement dans la relation singulière professionnel/utilisateur, sur le plan de l'éthique et sur celui des pratiques professionnelles et collectives.

C'est une réflexion interculturelle et pluridisciplinaire provocatrice de changements de regards individuels des pratiques de l'aide qui a eu lieu. C'est la richesse de la différence de points de vue qui est constructive de ces effets.

Le projet semble avoir réinterrogé certaines valeurs (droits humains) ainsi que les orientations éthiques liées aux ressources et compétences des différents acteurs et surtout des utilisateurs. La revalorisation de la place de l'utilisateur dans la relation d'aide participe ainsi à la reconstruction de liens sociaux dont le relâchement ou la rupture sont la caractéristique du processus d'exclusion.

Le projet a contribué à un changement de vision sur la place du professionnel et par conséquent de l'utilisateur : responsabilité, légitimité et statut. Les échanges ont conduit à l'émergence de questions et notamment sur les pouvoirs réciproques (ex : nouvelle répartition des pouvoirs lorsque l'utilisateur est acteur voire militant) et les droits des utilisateurs, les missions du travailleur social et l'action citoyenne.

Les visites d'institutions ont permis de souligner l'importance d'une approche humaniste vis-à-vis de l'utilisateur. Le projet a permis de réfléchir à la relation entre professionnels et utilisateurs et à noter l'importance de l'approche identitaire : respect d'autrui, de la personne et de la famille, liberté de décision. Le projet a conduit à une réflexion sur certaines valeurs : dignité, droits humains, valeurs familiales.

Ces considérations sont relevées tant par les initiateurs que par les participants. Des entretiens illustrent ces effets évalués : « *Changer notre façon de travailler avec les usagers : dans la participation. On ne conçoit plus des projets sans la participation des usagers* » un participant. « *Voilà !voilà ! Et au lieu de se parler du côté des statuts, lui il a besoin d'aide, moi je peux lui apporter l'aide ou pas (donc, ça, c'est la question des statuts institutionnels), est-ce qu'il est possible de se rencontrer d'abord en tant qu'humain, avec nos croyances, nos systèmes de valeurs, notre histoire, notre expérience. Et c'est cela que le projet a produit, les gens se sont d'abord rencontrés en tant que personne. Il y a eu des conflits entre usagers et professionnels et il a fallu intervenir et préciser que nous étions là pour construire une position commune, que les tensions avaient quelque chose de créatif, et que cela est fondamental pour la suite* ».

Toutefois, quelques nuances sont perceptibles : si les données soulignent l'importance du nouveau regard porté sur l'utilisateur, elles mettent aussi en relief les résistances parfois rencontrées ou les conditions requises pour un changement : confiance des usagers par exemple.

« *Les attentes et les initiatives des usagers dans les dispositifs se sont exprimées à partir de cas concrets et les échanges ont permis de relever les résistances ou les facteurs de réussite : intégrer la notion de durée, mise en œuvre de moyens spécifiques* » (un initiateur).

«*Evolution des compétences civiques et sociales, des attitudes nouvelles sont valorisées ou questionnées : le dialogue, la reconnaissance de pouvoirs réciproques et du droit des usagers, un nouveau regard sur les missions du travailleur social, le partenariat nécessaire avec les élus* » (un participant).

Vu sous l'angle du changement des pratiques professionnelles, le projet INNOV2010 semble avoir réussi son objectif tant sur les plans idéologiques que pratiques. Ce projet permet de repenser et d'enrichir le concept de la participation dans la pensée et dans l'action en impliquant tous les acteurs et surtout les usagers, légitimant leur capacité à être, à faire, à construire ensemble, à exister : devenir sujet et pas objet de l'intervention sociale.

La démarche participative portée par les initiateurs du projet, qu'elle se traduise ou non dans le processus de décision proprement dit, tend à valoriser la notion de citoyenneté comme base de reconstruction des liens sociaux et en ce sens là, le projet INNOV2010 s'inscrit dans les orientations de l'Union Européenne relayés par Eurocef et Grundtvig.

Un initiateur résume bien l'avis général des participants à l'issue de cette expérience : « *Le projet a rendu possible l'échange, la rencontre dans une dimension humaine et dans une logique « de démocratie participative ». Construire ensemble, rendre possible les échanges d'opinion, de points de vue, de regards : créer ensemble au-delà des idées préconçues. Toutefois, le projet à certes crée du possible mais ne balaie pas la réalité de chacun, il a permis d'effacer un instant les différences pour en faire une richesse* ».

La notion de citoyenneté est mise en avant en lien avec la capacité à enrichir son expérience en s'appuyant sur les différences, c'est-à-dire sur la pluralité des personnes avec des divergences d'opinions constructives par un travail d'ensemble, chacune d'entre elles disposant de potentialités. *Cependant, « Nous pouvons nous poser les questions suivantes : que renvoie le projet INNOV2010 aux participants/usagers ? Qu'est-ce que l'on vend en termes d'illusions ? » demande un initiateur.*

Le projet à travers l'expérience de la différence a pu créer une dynamique de transformation personnelle propice aux transformations collectives. Comment l'évaluer ? La dimension du temps de maturation de ce qu'a semé le projet est posé. La pluralité des participants, des croisements de regards a ouvert du possible dans une échelle personnelle d'une part et dans une perspective collective autour de la citoyenneté.

Ces interrogations idéologiques et éthiques conduisent à une prise de distance avec les pratiques professionnelles habituelles et à une réflexion faisant évoluer ses pratiques. Le développement des échanges, sous des formes diverses, la confrontation des pratiques et la découverte d'autrui favorisent l'innovation, le changement des pratiques tout en permettant un questionnement des valeurs portées par le travail social.

Si la volonté de placer l'utilisateur dans une posture de participation semble faire consensus chez les participants, les modalités précises font défaut et le manque d'évaluation de cette approche est patent.

Le projet pointe avec réalisme les difficultés et les conditions nécessaires à leur participation dans le projet d'aide : résistances, peur de s'exprimer, de se montrer tel quel avec ses différences, créer la confiance, prendre le temps d'établir une autre relation, etc. C'est donc un processus long et complexe.

Innov 2010 montre aussi certaines limites à la participation des usagers dans ce projet mais aussi en règle générale : les difficultés, les troubles des bénéficiaires compliquent la possibilité de participer, nécessitant encore plus de temps, d'humilité, de compréhension, de tolérance, de confiance et de partage de pouvoir !

■ Vers un changement de postures

Le projet a eu des impacts sur les pratiques professionnelles individuelles et collectives. Il a permis de réfléchir sur les pratiques et a encouragé à changer, à innover la relation d'aide en accordant une place de partenaire aux usagers. Pour l'étudiant, c'est un changement de regard vis-à-vis de l'utilisateur et du coup dans sa pratique future. Pour le bénévole et l'utilisateur, le projet a permis de changer leur regard quant aux intervenants sociaux.

Dans les propos suivants, nous retrouvons l'esquisse d'une conceptualisation de l'expérience vécue dans le projet du croisement des regards et de ses conséquences.

« Quand on fait honnêtement l'expérience de ces différences on devient un autre citoyen. Il y a des gens en France qui lient la réflexion sur la transformation sociale et la transformation personnelle. Je suis convaincu qu'il y a des dynamiques qui se jouent, qui sont complexes et qu'on ne peut pas expliquer facilement mais qui font que l'on puisse être prêt à se laisser prendre, à se laisser toucher, à se laisser questionner, à être confronté par la différence. D'une certaine façon, du fait d'être ensemble, nous nous transformons et cela transforme les institutions dans lesquelles vous êtes et cela crée une autre citoyenneté, une autre dynamique » (un initiateur).

Le projet a permis de penser ou inventer une culture nouvelle de l'aide pour certains acteurs. Effets sur la réflexion sur ses pratiques, le concept de démocratie participative.

« La réflexion sur la place des usagers s'inscrit dans une problématique d'ensemble visant à fortifier la démocratie locale ».

L'injonction normative à la participation, à faire société, peut rendre la participation plus formelle que réelle. Innov 2010 le fait de manière humaine, dans un rapport d'altérité.

Les impacts collectifs du projet sont indéniables et on peut relever plusieurs impacts individuels : modification dans le positionnement (être aidant et être aidé par l'utilisateur), meilleure reconnaissance de soi, réévaluation de sa pratique, interrogation sur le sens du travail social. Au final, ce projet offre une expérience nouvelle régénératrice et nous invite à un questionnement sur le sens du travail social et sa traduction dans les faits.

Les pratiques professionnelles : des principes et des méthodologies innovants soulevés par le projet ?

LE CHANGEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES, UN CHEMINEMENT PARSEME D'OBSTACLES

Vu sous l'angle du changement des pratiques professionnelles le projet INNOV2010 semble avoir réussi son objectif tant sur les plans idéologiques que pratiques. Ce projet permet de repenser et d'améliorer les notions de citoyen et de participation dans la pensée et dans l'action en voulant impliquer tous les acteurs et surtout les usagers.

Cette approche rencontre des obstacles : militants ensermés dans leur idéologie, usagers soumis à leurs contraintes existentielles et au modèle de l'institution, professionnels tiraillés entre les normes institutionnelles (législation, contrôle social, hiérarchie, injonctions paradoxales), leur éthique et leur expérience.

Cette approche impacte les professionnels de deux manières :

- Déplacement dans le positionnement, être aidant et être aidé par l'utilisateur,
- Remise en cause personnelle.

Des professionnels vivent des tensions entre leur éthique et les directives politiques et institutionnelles. Comment parvenir à modifier les regards, les mentalités dans ce contexte normatif, ancré ? Des identités professionnelles aussi sont enracinées et constituent des résistances.

VERS UNE TRANSFORMATION RADICALE DE L'INTERVENTION SOCIALE

Ces interrogations idéologiques et éthiques conduisent à une prise de distance avec les pratiques professionnelles habituelles et à une réflexion faisant évoluer ses pratiques. Le développement des échanges, sous des formes diverses, confronte des pratiques tout en permettant un questionnement des valeurs portées par le travail social.

Cet aspect positif du projet ne doit pas occulter la difficulté majeure de faire cohabiter dans un même groupe, professionnels de différentes associations et militants d'ATD Quart Monde. De nombreux témoignages font état de débats tendus entre ces deux types d'acteurs, reflet dans le projet de la cohabitation conflictuelle entre le monde institutionnel et le monde associatif voire d'une divergence devant le positionnement professionnel.

Faut-il et comment intégrer les bénévoles dans la pratique ? Comment réguler le discours officiel institutionnel et le discours militant parfois radical conduisant à une critique sociétale et donc à une critique du travail social institué ? Le projet a-t-il esquissé cette contradiction importante.

Difficultés du côté des usagers, mais aussi tensions chez les professionnels. Comment dans les faits sortir de la posture du « sauveur » ? Comment traduire le principe de base du travail social visant à favoriser l'autonomie des personnes accompagnées ?

Sortir de ces dilemmes nous conduit à suggérer de faire appliquer concrètement l'approche collective du travail social (sans pour autant la substituer à l'approche individuelle) dans l'ensemble des pays européens.

Cette approche appelée en France « intervention sociale d'intérêt collectif » (ISIC) peut ouvrir de nouveaux horizons. Elle peut se définir comme l'action des travailleurs sociaux auprès des personnes constituant un groupe sur un territoire ou dans une institution, ayant pour objectif de créer des réponses collectives à des problèmes collectifs, de faciliter l'accès aux ressources existantes et d'en créer des nouvelles, de développer l'autonomie personnelle et sociale par la participation citoyenne des personnes. L'ISIC peut se décliner en quatre catégories : l'intervention centrée sur la personne, sur la dynamique interne du groupe, sur sa dynamique externe et sur le territoire.

7 / Des perspectives : des attentes et des freins

L'étude du projet innov 2010 témoigne des impacts multiples de ces actions dans une dimension européenne et une évolution sociétale, dans les champs politiques et professionnels. L'étendue de ses effets ne se limite pas dans le temps et l'espace. Ils ne s'arrêtent pas à la fin du projet et produisent des changements extensibles, constructifs.

La satisfaction enregistrée par les participants à l'issue de ce projet engendre des idées ou des propositions, de suites à court ou à moyen terme et dans plusieurs domaines. Mais dans le même temps, les initiateurs comme les participants ont conscience des difficultés ou des obstacles à surmonter pour les mettre en œuvre.

Indice de satisfaction indéniable, les évaluations écrites et les interviews nous livrent un foisonnement de propositions en sachant que plusieurs d'entre eux insistent sur la nécessité de développer des plans d'action concrets.

« Voilà, on a fait un boulot qui a ses limites mais une aspiration dont la justesse ne s'est pas dédîée. C'est ça que je trouve extraordinaire : c'est qu'à la fois l'intuition (...), la justesse de notre premier élan a été validée à chaque étape. Notre projet a été un succès », exprime un initiateur, précisant qu'il faut maintenant le valoriser.

■ Les attentes des participants et des initiateurs

► La poursuite des échanges :

Le bienfait du partage des connaissances et des pratiques professionnelles incite les participants à vouloir la poursuite du projet avec l'ambition d'acquérir des outils nouveaux permettant une évolution des pratiques professionnelles avec la tentation « d'exporter » des outils expérimentés dans un des pays.

Ils parlent de « *poursuites des échanges européens pour approfondir la connaissance du fonctionnement du travail social et des pratiques professionnelles* », de la « *poursuite du projet par un travail en réseau et « professionnaliser » la dimension européenne et d'une « mise en place d'un index de contacts européens* ».

Un souhait sur le développement d'échanges internationaux dans les lieux de formation est plusieurs fois évoqué.

L'intégration ponctuelle « *d'apprenants par mobilité* » contribue à disséminer l'esprit d'innovation du projet, c'est un facteur important de développement du projet.

Plusieurs propositions plus précises sont exprimées :

« *Maintien du site internet du projet devenant une plateforme d'échanges* », « *organisation élargie de la coopération* » ; « *voyages d'études, conférences et stages (délocalisation des stages)* ».

Les initiateurs émettent quelques axes possibles de réflexion dans la continuité du projet : formation des travailleurs sociaux ; évaluation de la législation ; européanisation de la politique sociale ; les priorités de la lutte sociale ; développer les stages des étudiants.

Etendre les échanges transnationaux pour augmenter leur richesse : « *Cette fois-ci, je voudrais vraiment inviter les Russes à participer à cela, parce qu'on va se poser la question, entre collectivisme et individualisme, en termes d'Est Ouest et Nord Sud* » exprime un initiateur.

► Le maintien ou la construction d'un partenariat :

Ils souhaiteraient approfondir certains partenariats sur des questions plus spécifiques en intégrant la notion de progressivité.

« *L'idée était de se rencontrer au moins une fois par an, de refaire un projet ensemble* »... Voir quelle allait être l'évolution pour les différents services. »

« *J'aimerais mener des projets avec les mêmes partenaires et moi j'imagine bien qu'il puisse y avoir des échanges de professionnels auprès de différents partenaires. Par exemple les conférences familiales : rencontre avec des partenaires polonais ou français* ».

L'idée d'élaboration de projets revient souvent durant les entretiens.

Les participants débordent d'imagination en insistant, au passage, sur la nécessité d'un retour rapide des actes des séquences du projet (bilans écrits par exemple). C'est une des conditions de la

poursuite ou du renouvellement du projet. A travers ces propos on sent qu'il y a, dans les demandes, deux souhaits différents mais qui sont complémentaires :

- programmation d'autres projets identiques à celui d'INNOV2010,
- Organisation des suites précises intégrant les participants voire d'autres partenaires rencontrés dans le projet.

« Imaginer d'autres actions, d'autres thèmes à explorer ou approfondir. (Concept « art et travail social » par exemple pourrait être une perspective européenne innovante dans l'intervention sociale. Et il est important qu'il y ait un retour de ce vécu pour continuer le projet. Pourquoi ne pas rédiger des sortes de récit de vie ? Ou faire un roman ! »

Accentuer tel type d'actions (colloques, échanges, films, recueils d'actes) et avec d'autres pays européens. *« Ce que j'aimerais à plus grande échelle c'est pouvoir organiser, programmer des rencontres d'étudiants en formation initiale de différents pays européens. Non, Je n'y aurais pas pensé si je n'avais pas participé au projet. »*

► Engager d'autres travaux de recherches ou d'études :

Les interviewés expriment plusieurs souhaits : réunir les participants du projet afin de mesurer les effets par exemple sur les questions suivantes : En quoi le projet a impacté le travail intellectuel des étudiants ? En quoi le projet a eu une influence sur les travaux européens ? Y a-t-il eu des propositions en direction de la Commission Européenne ?

■ Les freins à l'innovation en intervention socio-éducative

Enfin, en direction de tous les acteurs, nous avons posé une question relative à la démarche d'innovation, nous voulions qu'ils s'expriment sur les freins repérés à cet effet. Les interviewés sont lucides quant aux conditions requises pour que les effets du projet concernant l'innovation soient optimisés. Il ressort de notre évaluation plusieurs types de freins :

- **Le financement et la procédure d'appel à projets** : temporalité des projets et modalités/durée du financement (perte d'énergie pour les petites associations ; les grandes associations en sont les principaux bénéficiaires) ; priorités des acteurs politiques ; lourdeur des évaluations ; cloisonnement des administrations ; engorgement des services, etc.
- **La « routine » chez les travailleurs sociaux**, le manque de disponibilité,
- **La « résistance »** des institutions d'action sociale et des acteurs eux-mêmes,
- L'appétence ou non des participants à qui il revient d'apprécier l'intérêt et les formes des suites à donner, et le manque d'engagement.
- Les freins structurels propres à chaque pays (contexte économique difficile, naissance de nouvelles problématiques).
- L'uniformisation qui serait un frein à la démarche d'innovation. Plusieurs des participants pointent le risque de cette démarche mécanique, plaquer des outils sur des réalités sociales et historiques différentes peut être contreproductif et n'y a-t-il pas un risque d'uniformisation ?

L'évolution des besoins n'est pas toujours prise en compte. Des participants expliquent, qu'il peut y avoir à la fois le « piège des effets mode ». On finance que des choses innovantes, pour l'image. D'autres pointent le manque de création, d'imagination des acteurs : « *Cependant, il faut surmonter quelques freins : un des freins c'est le manque d'imagination des acteurs eux-mêmes, l'innovation est une prise de risque, il y a quelque chose qui se travaille dans les institutions, les associations trop verticales par rapport aux associations bloquent l'innovation (propre au management : on peut rester sur un terme très théorique et ne rien réaliser. Freins : mode de gestion des organisations. Effet de mode : on parle du concept mais ça change les règles les repères et ça c'est compliquer. Les institutions doivent être impliquées, il faut dépasser les difficultés inhérentes à la gestion, aux financements du projet* », un participant.

Une autre difficulté provient de la procédure d'évaluation : on veut évaluer trop vite. Les procédures d'appel à projet soulèvent la question des financements pérennes et la question de la durée des projets innovants. Le risque est que les pouvoirs politiques se servent de l'image sans volonté réelle de faire changer les choses. Il faut trouver un équilibre entre à la fois ne pas institutionnaliser trop vite et donner suffisamment de sécurité pour que ça puisse déboucher.

De grandes attentes mais aussi des interrogations

L'un des intérêts du projet pointé à plusieurs reprises est la diversité des participants. A cet égard, plusieurs participants ont regretté le nombre insuffisant des usagers présents. Cette faiblesse affaiblit la portée du projet et semble paradoxale alors que la participation active des usagers dans l'acte social est au centre du projet. Nous avons-nous-mêmes mesuré cet écart : le nombre d'usagers présents dans le projet est très faible et ne permet pas d'avoir décemment leur point de vue. Cependant, l'évaluation, pourrait-on dire faite en leur nom, n'est pas contradictoire avec la thèse centrale du projet.

Les participants se sont interrogés sur le sens même de l'innovation, sur la mise en commun d'un travail social en Europe : quels sont les enjeux, les forces, les limites, les risques ?

Trois interrogations, en particulier, ouvrent, à notre avis un espace intéressant dans le questionnement de l'innovation :

- L'innovation n'est pas neutre, elle a un sens politique : pour qui, au service de qui, engage-t-on un processus d'innovation ? Au service de l'institution, des professionnels ou des usagers ? Cela renvoie au sens du travail social et à la problématique de la place de l'utilisateur. L'innovation peut se diffuser si les acteurs sociaux lui donnent du sens et un usage.

- L'idée même d'innovation n'est-elle pas parfois pervertie ? C'est-à-dire, n'est-elle pas tout simplement un effet de mode initiée par l'institution en mal de légitimité ou par le professionnel en lutte à des difficultés ? L'innovation ne doit pas être une injonction.

-L'innovation n'est-elle pas singulière, limitée dans l'espace et le temps pour garder toute sa pertinence ? Est-elle transférable ou importable si elle veut garder toute sa force de changement ?



■ Conclusion

Ce projet constitue un vecteur supplémentaire de l'idée européenne et de l'action sociale dans une Europe en crise profonde. Il contribue à la réalisation des objectifs du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne en matière de réduction de la pauvreté et d'aide sociale et éducative à l'enfant et à la famille.

Les actions du projet ont opéré des effets indéniables auprès des participants, propices à l'évolution de l'intervention socio-éducative. Le projet marque l'importance pour les divers intervenants sociaux d'être dans un processus de formation basé sur la dialectique entre théorie et pratique pour produire des connaissances et être dans une co-construction de l'action.

A cet égard, citons notamment :

- La posture des acteurs qui ont développés leur approche participative,
- Une prise de conscience d'un espace commun, de pratiques communes qui dépassent les frontières (culture, histoire) et les idéologies,
- La force des échanges et d'un partenariat pour faire évoluer les pratiques et politiques sociales : pertinence de l'interculturalité et d'une approche transversale,
- L'importance des rencontres, de la subjectivité et également de la place de l'art dans une construction sociale basée sur l'altérité,
- L'ouverture à une autre approche professionnelle plaçant l'utilisateur au cœur de l'intervention sociale dans une logique de l'ISIC.

« L'une des caractéristiques de ce qu'on appelle la « société civile » est la solidarité. Celle-ci repose sur une intuition de la primauté de l'intersubjectivité, voire une *philia* qui non seulement développe une éthique de la sollicitude mais aussi un imaginaire qui révèle l'être-au-monde comme rapport juste aux autres. Les visions du monde qui se construisent dans les sociétés civiles développent souvent de ce fait des représentations, des relations et des actions qui, tout en s'y entremêlant, débordent celles bornées des administrations et des Etats. »⁹

Cette citation nous semble pointer que la solidarité est au cœur de l'innovation, résidant principalement dans l'intersubjectivité des individus. La co-construction des pratiques de l'intervention sociale, de la formation aux actions de terrain, pour qu'elle soit porteuse de sens, suppose la participation de tous les acteurs et donc une reconnaissance de la pluralité.

Nous proposons des préconisations, ouvrant à des perspectives d'avenir au projet au-delà des discours sur les perspectives exprimées par les uns et les autres, parfois plus portées sur la politique à l'échelle européenne (imaginer un manifeste pour la lutte contre la pauvreté et

⁹ Op. Cit. Chaouite A., Imaginaire interculturel, p 76.

l'exclusion, des assises européennes) ou plus axés sur les pratiques professionnels, ou sur la formation, ou encore sur des idées de micros projets envisageant des temps et lieux d'échanges. Nous avons donc déterminé quatre axes de préconisations. Nous proposons de déterminer des objectifs fidèles à ceux d'EUROCEF et qui nous semblent correspondre aux idées principales relevées dans l'évaluation du projet. Ensuite, nous soumettons des préconisations non exhaustives d'actions concrètes, pouvant formaliser les objectifs retenus.

■ Préconisations

1. Axe formation

Objectifs :

- Rendre visible l'Europe par une approche nouvelle du contenu de la formation. Introduire les conceptions européennes dans les formations initiales comme un processus de construction professionnelle pour amener à des pratiques différentes.
- Favoriser l'apprentissage dans l'échange de l'expérience dans une dimension interculturelle, et notamment par la mobilité des acteurs de l'intervention sociale.
- Penser la formation dans une conception de décloisonnement et de transversalité de la connaissance dans le travail social.
- Favoriser l'ouverture à de réelles pratiques d'approches participatives.

ACTIONS CONCRETES :

- Utiliser les actes des séminaires et de l'étude du projet comme support à la formation proposée par EUROCEF, en directions des travailleurs sociaux sur les questions et les organisations européennes.
- Développer la création de groupes d'utilisateurs formateurs : implication des personnes en grande précarité dans les processus de formation. (Convention ou atelier intégré dans les processus de formation initiale ou autres. Suppose une collaboration avec d'autres organisations.)
- Participer au développement de projets favorisant la mobilité des étudiants en Europe avec les écoles de travail social. Créer des conventions transnationales d'échanges avec des établissements de formations et des universités.
- Développer des espaces d'échanges voire des formations sur les approches participatives (méthodologie, partage d'expériences professionnelles, etc.).

2. Axe communication/publication

Objectifs :

- Faire connaître davantage EUROCEF et ses actions afin d'élargir l'impact de ses objectifs.
- Augmenter la force du comité par plus d'adhésions.
- Transmettre l'idée de produire ce type de projet INNOV2010 à d'autres pays.
- Mutualiser la coproduction de savoirs des participants au projet.

ACTIONS CONCRETES :

- Publications des actes des séminaires et élaboration de supports écrits issus des réflexions et coproductions du projet INNOV2010.
- Publication (français et anglais) d'un rapport comprenant des actes des séminaires et le rapport d'étude à diffuser dans plusieurs pays.
- Utilisation des supports créés durant l'étude (rapport, poster, power point) pour réaliser d'autres supports utiles à EUROCEF pour partager les résultats de l'étude évaluative de ce projet.
- Effectuer des communications sur le projet dans différents séminaires internationaux.
- Création d'une base donnée des sites rencontrés dans chaque pays, et s'appuyer sur le réseau afin de favoriser les échanges et stages (étudiants, professionnels formation continue)

3. Axe du partenariat

Objectifs :

- Développer, dynamiser le réseau d'échange entre les différents acteurs, crée par le projet.
- Renforcer le partenariat avec les politiques et Eurocef, voire avec les travailleurs sociaux.
- Favoriser les rencontres pluridisciplinaires.
- Rendre plus active la conférence des OING.

ACTIONS CONCRETES :

- Créer de nouvelles rencontres pluridisciplinaires, thématiques. Renouveler ce type de projet. Faire des micros projets sur le même canevas.
- Développer le partenariat avec d'autres OING.
- Créer des rubriques d'échanges sur le site d'INNOV2010 ou d'EUROCEF. (ex : propositions et recherche de stages).

4. Axe recherche et action

Objectifs :

- Développer la démocratie participative, prenant en compte l'*empowerment* et les différentes relations de pouvoir.
- Renouveler les pratiques professionnelles par le développement l' ISIC (intervention sociale d'intérêt collectif).
- Faire valoir les aspects de la méthodologie employée lors de ce projet : temporalité, différents espaces, création, réflexions communes dans la transversalité et l'interculturalité, postures des acteurs, coproductions et transferts de savoirs, etc.

ACTIONS CONCRETES :

- Travailler en collaboration avec les universités et les écoles de travail social sur des programmes européens de recherches et d'actions en lien avec des travaux de réflexion issus du projet.
- Mener d'autres études liées au projet plus ciblées, par thèmes pour évaluer plus en profondeur les effets du projet (ex : sur les approches participatives, sur la prise de conscience de l'Europe sociale, sur le rapport conflit/innovation, etc.).